

Place aux Premiers Peuples

Plan d'action 2020-2023
Rapport – An 1





Mot d'introduction

Ce premier Rapport – An 1 (2020–2021) de la mise en œuvre de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020–2023 témoigne de l'engagement de l'Université de Montréal (UdeM) à accroître la représentation des membres des Premiers Peuples sur ses campus et à accueillir leurs connaissances et leurs cultures au sein de ses différentes missions.

À cet effet, depuis le début de sa démarche, l'Université tisse des liens avec plusieurs partenaires autochtones, à Montréal, au Québec et au-delà. Certes, du chemin reste à faire pour bâtir des relations authentiques et respectueuses avec les Premiers Peuples. Au sein de notre institution, ce chantier d'envergure est porté par des personnes engagées dans sa transformation, mobilisées par les questions autochtones et porteuses de ce mandat au sein de leurs unités respectives.

Ainsi, animée de la volonté d'incarner les principes et les valeurs qui encadrent ses relations avec les Premiers Peuples, l'Université, en collaboration avec les experts, les organisations autochtones et les communautés elles-mêmes, a mené, en 2020–2021, plusieurs projets et actions significatives en lien avec les huit objectifs du Plan d'action.

Ce Rapport – An 1 est organisé en deux parties. La première partie présente, pour chacun de ces objectifs, un résumé de plusieurs projets porteurs et structurants réalisés ou en cours pour l'An 1 et propose une réflexion prospective sur les enjeux et défis liés à la poursuite des actions. La deuxième partie (Annexe) reprend, afin d'offrir une vision d'ensemble, chacune des 110 mesures du Plan d'action 2020–2023 et en précise, selon le cas, l'état d'avancement.

En dépit des contraintes dues à la situation sanitaire découlant de la COVID-19, nous avons confiance que l'engagement et la mobilisation se poursuivent afin d'atteindre ces différents objectifs, en étroite partenariat avec les membres des Premiers Peuples, dans toutes les instances de l'Université.

Françoise Armand

Conseillère spéciale,
Équité, diversité et inclusion et
relations avec les Premiers Peuples
Secrétaire générale associée

Alexandre Chabot

Secrétaire général



Construire ensemble

Le designer graphique Terry Awashish, participant aux consultations paritaires autochtones-allochtones, a exprimé la vision qui se dégageait de celles-ci au moyen d'une représentation symbolique : « J'ai repris un motif que l'on trouve sur les mocassins et les vêtements traditionnels. J'ai voulu créer une sorte de mouvement d'ouverture, une fleur qui s'ouvre, qui s'épanouit. Il y a un esprit d'ouverture avec un mouvement pour s'envoler. Et les quatre couleurs, c'est la roue de médecine des différentes nations. On s'en va tous ensemble vers un même but, qui est le soleil, le ciel, vers une même mission. »

Table des matières

Objectif 1	Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur pour les étudiants et étudiantes autochtones	6
Objectif 2	Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes autochtones sur le plan académique, personnel ou social	10
Objectif 3	Maximiser la contribution des programmes de formation à la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités multiples	15
Objectif 4	Faire de l'Université un milieu de travail attractif et inspirant pour les employés issus des communautés autochtones	20
Objectif 5	Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des communautés autochtones	24
Objectif 6	Diversifier l'excellence et promouvoir la cocréation en recherche	30

Objectif 7	Intensifier les partenariats avec les communautés autochtones et y associer davantage les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices	35
Objectif 8	Faire en sorte que le plan d'action en matière de relations avec les Autochtones ait un impact structurant sur la transformation de l'Université	39
	Annexe Rapport – An 1 Place aux Premiers peuples, Plan d'action 2020–2023	44
	Remerciements	65

Le parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne, au sommet d'Outremont, sur le flanc nord du mont Royal. On y accède à pied par le chemin de ceinture derrière l'Université de Montréal.



Objectif

1

Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur pour les étudiants et étudiantes autochtones

- 1.1 Mieux connaître la population étudiante qui fréquente déjà l'Université de Montréal
- 1.2 Identifier les causes diversifiées de leur sous-représentation
- 1.3 Accroître la présence des Autochtones parmi les candidats et les candidates et contrer divers obstacles limitant leur admission

La première année de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023 de l'UdeM marque le début de notre démarche pour une plus grande représentation et une plus grande participation des membres des Premiers Peuples au sein de l'Université. Lors des travaux, études et consultations préliminaires réalisés dans le cadre du diagnostic ayant mené à l'élaboration du Plan d'action, il était ressorti que quatre éléments, sans être exclusifs, devaient retenir notre attention à court terme.

Créer un lien de confiance pour brosser un portrait plus complet de la population étudiante autochtone

Des mécanismes ont été mis en place pour permettre aux étudiants et étudiantes issus des Premiers Peuples de s'auto-identifier comme membres de l'un des trois Peuples autochtones reconnus au Canada (Indiens, Inuits et Métis du Canada), et ce, sur une base volontaire.

- Les candidats et candidates peuvent s'auto-identifier dans leur demande d'admission. En 2021, environ 60 personnes ont déclaré être autochtones à l'admission.

- Pour ceux et celles qui souhaitent s'auto-identifier une fois admis et inscrits, un formulaire est disponible au Bureau du registraire. Depuis l'implantation de ce formulaire, une augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes autochtones auto-identifiés a été observée. Toutefois, il est à noter que la plupart des nouvelles auto-identifications postadmission ont été réalisées grâce à l'accompagnement du Centre étudiant des Premiers Peuples (CEPP) des Services à la vie étudiante. Ce nombre total reste faible; quatre personnes se sont auto-identifiées après l'admission, chacune avec l'aide du coordonnateur du CEPP.

Bien que l'auto-identification soit désormais possible, l'uniformisation des données ainsi colligées demeure un enjeu. Des travaux se poursuivent en ce sens, toujours dans le respect des règles applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Dans une perspective de rapprochement, la sécurisation culturelle est la clé pour rejoindre davantage nos étudiants et étudiantes autochtones. Les engagements pris par l'Université de Montréal en matière de relations avec les Premiers Peuples, combinés aux actions concrètes effectuées notamment

par le Centre étudiant des Premiers Peuples des Services à la vie étudiante, créé en 2019 et particulièrement actif, contribuent à une hausse du niveau de confiance des populations étudiantes autochtones. Ce lien de confiance doit être solide pour se traduire en une hausse de l'auto-identification, avant ou après l'admission. L'identification est nécessaire pour établir un contact direct entre l'Université et sa communauté étudiante issue des Premiers Peuples. Elle permet à l'Université non seulement de transmettre des informations pertinentes concernant les services offerts et les appuis financiers disponibles afin de favoriser la réussite, mais également de s'assurer que ces services répondent bien aux attentes et aux besoins spécifiques des populations étudiantes autochtones.

Mieux répondre aux besoins pour soutenir la réussite

Bien que la plupart des étudiants et étudiantes autochtones qui s'inscrivent à l'UdeM ont fait l'ensemble de leurs études préuniversitaires en français, le niveau de maîtrise de la langue française nécessaire à la réussite d'un projet d'études universitaires reste une barrière pour plusieurs membres des communautés autochtones. Il est nécessaire de mettre en question les exigences des examens de français et surtout l'accompagnement offert à la population étudiante à ce sujet. Au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, un comité chargé d'étudier la question des examens de français à l'admission aux cycles supérieurs a été mis en place. Les travaux pour étudier cette question pour les programmes de 1^{er} cycle débiteront en 2022. Il est primordial d'inclure dans cette réflexion

le contexte particulier des étudiants et étudiantes autochtones francophones dont la langue maternelle est une langue autochtone et/ou qui communiquent principalement dans une langue autochtone dans leur milieu familial.

Lorsqu'un soutien par des cours de français s'avère nécessaire, ces cours sont actuellement offerts par l'École de langues de la Faculté de l'éducation permanente. Par ailleurs, le Bureau de la valorisation de la langue française propose une liste de références qui oriente vers des activités de jumelage et de tutorat, ainsi que des ateliers, offerts par différents services de l'Université de Montréal pour soutenir les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle.

Le soutien financier est un élément important de l'accessibilité aux études supérieures, d'où la nécessité de mieux informer les étudiants et étudiantes autochtones, dès leurs démarches d'admission et d'inscription, sur les bourses offertes et leurs modalités d'utilisation. À ce sujet, l'accès aux bourses de 1^{er} cycle a été amélioré, grâce à un formulaire simplifié et au regroupement de l'ensemble des bourses dans le concours Bourses Premiers Peuples des Services à la vie étudiante. Une promotion régulière des bourses est effectuée par l'équipe des Services à la vie étudiante. Celle-ci sensibilise les candidats et candidates admissibles au fait que les bourses sont compatibles avec les différentes sources de financement des étudiants et étudiantes autochtones, notamment le programme de financement postsecondaire du gouvernement fédéral, et qu'elles peuvent être utilisées pour couvrir tant les frais de subsistance que les droits de scolarité.

« Être étudiant autochtone n'est pas toujours évident. Même si je suis chanceuse d'avoir eu l'occasion de m'adapter à la vie urbaine depuis mes études secondaires, le français demeure ma deuxième langue. Ainsi, il est vital pour moi de recevoir des services adéquats considérant mon bagage culturel. »

– Alaniss Matte, étudiante à l'Université de Montréal de l'automne 2019 à l'hiver 2020 et originaire de la communauté innue de Pessamit

Développer une stratégie de recrutement ciblée pour faciliter l'accès équitable à l'enseignement supérieur

Le Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal mène actuellement, dans le cadre du Programme institutionnel de modernisation de l'admission (PIMA), des travaux qui tiennent compte des enjeux liés à l'admission inclusive, notamment pour les candidats et candidates appartenant aux Premiers Peuples. Les chantiers de modernisation de l'admission portent sur tous les cycles d'études et prévoient, en lien avec l'admission inclusive, des projets pilotes dans différentes facultés et écoles dès 2022-2023, notamment avec les départements de criminologie et de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences, avec la Faculté de médecine vétérinaire ainsi qu'avec des programmes de la Faculté de médecine. La Faculté de médecine propose, de son côté, un système de places réservées. Ainsi, elle participe au Programme de formation de médecins des Premières Nations et des Inuits du Québec, qui permet, chaque année, d'accueillir au doctorat en médecine jusqu'à six étudiants ou étudiantes détenant le statut de Première Nation et d'Inuit au Québec, grâce à des conditions facilitantes.

Menée par le Bureau du registraire, la reconnaissance des acquis expérimentiels (RAE) constitue également une piste pour améliorer l'accès et la diplomation des étudiants et étudiantes autochtones. La RAE est appuyée par une Politique concernant la reconnaissance des acquis expérimentiels lancée à la fin de l'année 2019. Il sera important de porter un regard plus pointu sur les effets de la RAE sur la candidature des étudiants et étudiantes autochtones.

À ce titre, soulignons l'engagement de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) à reconnaître les acquis expérimentiels pour accélérer le parcours universitaire des candidats et candidates au profil d'études atypique avec le programme ACCÈS-FEP.

Au-delà des conditions facilitantes, la collaboration avec le réseau de soutien préuniversitaire est essentielle pour accroître la présence des personnes autochtones

parmi les candidatures. Le Centre étudiant des Premiers Peuples intensifie ses relations avec le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador et certains cégeps de Montréal. Cette collaboration se traduit, par exemple, par du référencement d'étudiants ou d'étudiantes autochtones intéressés à poursuivre des études à l'Université de Montréal. Cet investissement relationnel est au cœur du développement de la stratégie de recrutement de l'Université et facilite grandement l'intégration des étudiants et étudiantes autochtones en améliorant leur accès aux ressources sur ses campus.

Développer du contenu de cours en adéquation avec les besoins des communautés autochtones

Bien que l'Université de Montréal déploie des efforts pour tenir compte des réalités des Premiers Peuples dans ses programmes, la considération des besoins des communautés autochtones doit constituer le fondement de cette démarche pour véritablement contribuer à accroître la présence des personnes autochtones parmi les candidats et candidates. L'École d'orthophonie et d'audiologie planche sur un bel exemple de création de contenu pédagogique émanant d'un besoin de la communauté autochtone. Le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) a remarqué un problème de recrutement d'orthophonistes dans certaines communautés autochtones et l'École d'orthophonie et d'audiologie travaille de concert avec lui pour bonifier son offre de formation en ce sens.

La création de nouveaux programmes courts spécifiques à des contextes autochtones constitue une initiative incontournable pour favoriser l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes autochtones dans les rangs de l'Université. La Faculté de l'éducation permanente (FEP), dans sa volonté de prendre en compte l'héritage autochtone dans la création de cours et de programmes, a un rôle important à jouer pour enrichir l'offre de formations de l'Université en adéquation avec les besoins des populations des Premiers Peuples. Mentionnons également l'engagement

de la Faculté de médecine à former des spécialistes de la santé autochtone en mesure de fournir des soins plus adaptés aux cultures des Premiers Peuples (voir plus loin OBJECTIF 3).

La question de la sécurisation culturelle et identitaire revient au cœur de cette démarche. Pour attirer de nouveaux profils de candidats et de candidates à l'Université, il est impératif que celle-ci développe une offre de formation conforme aux besoins des milieux de vie de ses futurs étudiants et étudiantes autochtones.



Inauguration de l'installation *Terre d'accueil*, exposée dans le tunnel de la montagne reliant l'entrée de la station de métro Université-de-Montréal et le pavillon Roger-Gaudry de l'Université | 21 juin 2021

Objectif 2

Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes autochtones sur le plan académique, personnel ou social

- 2.1 Mieux connaître le profil de réussite académique et l'expérience aux études des étudiants et étudiantes autochtones
- 2.2 Intensifier l'adaptation des services qui soutiennent la réussite à leurs besoins
- 2.3 Soutenir la prise en compte des besoins des étudiants et étudiantes autochtones dans la relation pédagogique et dans les activités en classe

En lien avec les constats initiaux du document Équité, diversité et inclusion à l'Université de Montréal DIAGNOSTIC (EDI) publié en avril 2020, un certain nombre d'actions ont été posées au cours de la dernière année pour soutenir les étudiants et étudiantes autochtones dans la réussite de leurs études, leur sentiment de bien-être dans la vie sur les campus de l'Université et leur santé mentale.

Premiers Peuples à l'UdeM, une diversité de profils étudiants

Le Centre étudiant des Premiers Peuples (CEPP) des Services à la vie étudiante s'est inspiré des travaux de Mmes Jo-Anni Joncas (Université d'Ottawa) et Annie Pilote (Université Laval) présentés dans un dossier du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) datant de 2019 pour mener une réflexion de fond afin d'inventorier les profils des étudiants et étudiantes autochtones inscrits à l'UdeM et utilisant les services

du CEPP. En raison de la diversité de leurs parcours scolaires et de l'incidence de leur milieu de vie sur leur réussite, notamment, chacune des différentes populations étudiantes autochtones nécessite un accompagnement plus ou moins soutenu pour connaître du succès dans son projet d'études :

- population étudiante autochtone disposant de ressources préexistantes dès le début du projet d'études ;
- population étudiante autochtone pour laquelle le besoin d'appartenir à une communauté est nécessaire à la poursuite d'un projet d'études ;
- population étudiante autochtone à parcours atypique et non linéaire ; et
- population étudiante autochtone qui ne fait pas ou très peu appel aux services du CEPP.



Membres de la communauté étudiante autochtone du Centre étudiant des Premiers Peuples à l'Université de Montréal.

Avec une bonne connaissance de ces différents profils et de leurs besoins spécifiques, le CEPP et l'ensemble des acteurs de l'Université doivent déployer davantage de services pour accroître la présence de certaines populations étudiantes autochtones et mieux les soutenir, notamment celle dont les membres ont des parcours atypiques et non linéaires. Si, pour certains et certaines, les besoins sont avant tout liés à un sentiment de sécurité culturelle, pour d'autres, ce sont davantage des efforts de recrutement et d'accessibilité aux études supérieures qui doivent être déployés. L'affirmation identitaire, la fierté culturelle et la création d'une communauté étudiante autochtone sont trois éléments fondamentaux de l'intervention du CEPP afin d'interpeller et de soutenir les différents types de profils d'étudiants autochtones inscrits à l'UdeM.

Le continuum intégré de soutien à la communauté étudiante autochtone

En ce sens, le CEPP favorise une approche en continu pour soutenir la communauté étudiante autochtone. Cette vision s'articule autour de la mise en œuvre de services spécifiques à différents moments clés du parcours d'études :

- aux niveaux secondaire et préuniversitaire, avec une sensibilisation et un arrimage aux instances de soutien déjà existantes, telle l'équipe de Cap campus (voir plus loin OBJECTIF 7) ;
- avant et tout au long du processus d'admission, avec un accueil sur mesure et personnalisé ;
- tout au long du projet d'études, avec de l'accompagnement, un soutien personnalisé et des activités d'échange ; et
- à la fin des études ou au début d'un nouveau projet d'études, avec une transition sur mesure.

Si le mandat du CEPP est de développer une offre de services en adéquation avec les besoins et les réalités de la communauté étudiante autochtone, il ne peut remplir seul sa mission. Il est en effet fondamental que le CEPP poursuive son arrimage à un réseau de collaborateurs institutionnels, dont voici quelques exemples :

- Une bibliothécaire assure un lien avec le CEPP afin de soutenir les étudiants autochtones en méthodologie de recherche ;

- L'équipe des ressources socioéconomiques des Services à la vie étudiante assure, conjointement avec le CEPP, la promotion et la révision de l'offre de bourses pour étudiants et étudiantes autochtones ;
- Le CEPP, afin d'offrir un soutien personnalisé, poursuit l'harmonisation de son offre de soutien à celle d'autres équipes des Services à la vie étudiante ; et
- Le Service de l'admission et du recrutement de l'Université est en cours d'élaboration d'une stratégie de recrutement ciblée.

Le CEPP offre un espace de sécurité culturelle, mais les facultés et les diverses autres instances de l'Université ont elles aussi un rôle crucial à jouer dans l'offre globale de services aux étudiants et étudiantes autochtones. L'arrimage du continuum aux diverses facultés de l'Université se poursuivra dans les prochaines années, notamment au moyen de la création, dans chaque faculté, de postes de conseillers à la réussite étudiante, qui constitue un chantier prioritaire pour les prochains mois.

Une programmation continue pour soutenir la fierté culturelle et le sentiment de bien-être sur les campus de l'UdeM

La première année d'application de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023, fortement marquée par la pandémie de COVID-19, a permis aux Services à la vie étudiante de se pencher sur l'organisation des services du CEPP tout en adaptant son offre de services en ligne. Le CEPP organise plusieurs activités à l'intention des différentes populations étudiantes autochtones afin de favoriser leur bien-être sur les campus :

- Une fois par mois, l'équipe du CEPP organise un « Cercle de partage » dirigé par un aîné ou une aînée autochtone. Malgré la pandémie de COVID-19, l'activité a été maintenue, en formule virtuelle, et a connu un bon succès ;
- Les membres du groupe de discussion Ensemble, Premiers Peuples se rencontrent régulièrement pour aborder diverses thématiques qui intéressent les étudiants et étudiantes autochtones. Le groupe se

réunit dans le Salon Uatik (terme qui signifie « tanière » en innu), un espace d'activités, de détente et de travail destiné spécialement aux diverses populations étudiantes de l'UdeM issues des Premiers Peuples ; et

- La Cérémonie des réussites étudiantes autochtones se tient chaque année dans le cadre de la Semaine autochtone Mitig (terme qui signifie « arbre » en anicinapemowin) (voir plus loin OBJECTIFS 5 et 7).

« Ma responsable de programme m'a rapidement mise en contact avec le responsable du Centre étudiant des Premiers Peuples des Services à la vie étudiante. Là, j'ai été introduite à ce que j'appelle aujourd'hui ma deuxième maison : le Salon Uatik. Grâce à cet espace, j'ai pu avoir accès à un endroit où je me sens bien pour étudier. Peu de temps après, je suis moi-même devenue animatrice culturelle au CEPP. C'est avec honneur et grande motivation que je participe activement à l'élaboration des services et des activités pour les étudiants et étudiantes autochtones de l'Université de Montréal. »

– Olepika Takpanie, étudiante au programme ACCÈS-FEP de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et originaire d'Iqaluit, au Nunavut

Un travail de décolonisation en cours dans les bibliothèques

Les bibliothèques de l'Université de Montréal jouent un rôle important dans la sécurisation culturelle de ses étudiants et étudiantes des Premiers Peuples. Comme lieux de savoir et d'échange, elles sont essentielles dans la décolonisation des contenus. En ce sens, la Direction des bibliothèques déploie différentes initiatives afin de favoriser la réflexion et le changement :

- En 2020, un membre de la Direction des bibliothèques a été désigné comme responsable du dossier d'équité, de diversité, d'inclusion et de relations avec les Premiers Peuples ;
- Trois guides de recherche décrivant les ressources documentaires traitant des enjeux autochtones ont été produits et mis en ligne : [Études autochtones](#), [Santé autochtone](#) et [Éducation, des enjeux et perspectives autochtones](#). Ces guides présentent notamment des liens vers les [principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations](#) et les [principes CARE pour la gouvernance des données autochtones](#) ;
- Les activités Rencontres autochtones et Initiatives autochtones ont été proposées au personnel des bibliothèques de l'Université de Montréal entre 2019 et 2021 afin de favoriser une réflexion sur ces enjeux. L'activité Rencontres autochtones avait comme objectifs de sensibiliser les employés et employées aux réalités des personnes autochtones et d'explorer, avec la communauté étudiante issue des Premiers Peuples et des chercheurs et chercheuses autochtones de l'Université, comment les bibliothèques de l'UdeM pourraient mieux les soutenir. L'activité Initiatives autochtones visait quant à elle à mieux définir le rôle des différentes bibliothèques de l'Université dans le processus de décolonisation et d'autochtonisation. Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023 y a été abordé, ainsi que différentes initiatives de mise en valeur du patrimoine autochtone par des bibliothèques universitaires et nationales canadiennes ;

- À l'automne 2021, un groupe de travail a été créé avec pour mandat de proposer, au cours de la prochaine année, un plan d'action spécifique aux bibliothèques de l'UdeM tenant compte des mesures proposées au Plan d'action institutionnel ; et
- En partenariat avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, un programme d'embauche d'étudiants ou étudiantes issus des Premiers Peuples au sein des bibliothèques de l'UdeM a été développé. La Direction des bibliothèques souhaite offrir chaque année un poste à temps partiel d'une durée de deux ans à un étudiant ou une étudiante autochtone inscrit au programme de maîtrise en sciences de l'information.

Un accès facilité au milieu urbain

Le CEPP, en collaboration avec la Direction des résidences, travaille à l'instauration de places réservées dans les résidences pour les populations étudiantes autochtones afin de faciliter leur transition vers la vie dans un grand centre urbain.

Un travail collectif pour une approche pédagogique plus inclusive

Bref, l'Université de Montréal est en train de se doter d'une vision globale prenant de plus en plus racine dans ses différentes missions. Du soutien préuniversitaire jusqu'au diplôme et même au-delà, le CEPP est au cœur des actions concertées de l'Université. Toutefois, les unités de l'institution doivent mieux prendre en compte les besoins des étudiants et étudiantes des Premiers Peuples. Chaque action déployée afin de mieux les soutenir aux plans universitaire, personnel ou social doit être pérennisée et systématisée dans l'ensemble des instances de l'institution.

La relation pédagogique entre la communauté étudiante autochtone et l'UdeM doit s'appuyer sur un milieu d'études inclusif. Développé par le CEPP, l'atelier « Premiers Peuples à l'UdeM, une diversité de parcours » a été créé afin de sensibiliser et d'accompagner l'ensemble des acteurs de l'Université vers une meilleure connaissance des perspectives et enjeux

autochtones. Cet atelier a été présenté aux membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal ainsi qu'aux équipes d'accueil et d'intégration des Services à la vie étudiante et du Bureau du registraire. En partenariat avec le Centre de pédagogie universitaire,

le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples entend développer ce type d'ateliers, notamment en concevant une formation spécifique à l'intention du personnel enseignant.

Shaputuan (habitation traditionnelle innue) à l'Université de Montréal : Rencontres autochtones



Objectif 3

Maximiser la contribution des programmes de formation à la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités multiples

- 3.1 Étendre la préoccupation relative au traitement des réalités autochtones à tous les programmes en tenant compte de leur créneau
- 3.2 Assurer la pertinence et la profondeur des enseignements en classe

Depuis l'adoption de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023, l'Université de Montréal s'est engagée dans une mouvance collaboratrice à la fois responsable et humble, dans un contexte où le lien de confiance entre les Premiers Peuples et les instances du système d'éducation est fragile et nécessite une prise de conscience, des prises de position affirmées et des actions réparatrices.

Ainsi, en septembre 2020, notre recteur, M. Daniel Jutras, a publiquement donné son appui au Plan d'action de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador sur le racisme et la discrimination, principalement aux mesures touchant les milieux d'enseignement qui y sont préconisées. Ces mesures rejoignent totalement l'engagement de l'Université de Montréal, comme stipulé avec les mesures de l'OBJECTIF 3 du présent document. Le recteur a par ailleurs participé, le 11 mars 2021, à la Table ronde de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) sur le thème « Quel rôle peut jouer l'éducation pour mettre fin au racisme et à la discrimination envers les Premières Nations ».

Cette volonté politique de l'Université de Montréal s'est également manifestée dans une lettre d'opinion du recteur, publiée dans le quotidien *La Presse* le 21 juin 2021, à l'occasion de la Journée nationale des

peuples autochtones. On pouvait y lire : « Le milieu de l'éducation est invité à la réflexion alors que remontent à la surface des événements sinistres qu'on a tenus à l'écart de l'histoire officielle et des manuels scolaires, dans une indifférence calculée qui faisait obstacle à la vérité et à la compréhension mutuelle. »

L'Université de Montréal, lieu d'accueil et lieu de vérité

L'OBJECTIF 3 de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023 met l'accent sur la volonté de l'Université de Montréal de se réconcilier avec les Premiers Peuples à travers l'enseignement des réalités autochtones dans les contenus des cours qu'elle offre. L'UdeM a la responsabilité non seulement de former des universitaires issus des Premiers Peuples, mais également d'enseigner les réalités autochtones aux futures cohortes de diplômés et de diplômées et plus largement de mettre en œuvre une opération de décolonisation des cours et programmes offerts par l'institution. Au-delà des prises de parole symboliques, il reste beaucoup de chemin à parcourir, même si plusieurs facultés et départements de l'UdeM ont entamé la création de cours ou de programmes abordant spécifiquement les questions autochtones.



Murale de l'artiste cri [Tim Whiskeychan](#) (2010), École Luke Mettaweskum, Nemiscau (Québec)

Le soutien de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal au Principe de Joyce

Dans la foulée de la mort tragique de Joyce Echaquan, les facultés de médecine du Québec, dont celle de l'Université de Montréal, ont cosigné le Principe de Joyce, qui vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, aux services sociaux et de santé ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. La Faculté de médecine de l'UdeM a depuis créé un cours abordant l'histoire moderne des Autochtones et la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Ce cours s'adresse à tous les étudiants et étudiantes de première année en médecine et présente le témoignage d'un aîné attikamek sur son séjour forcé dans un pensionnat autochtone.

« Il y a des choses que les étudiants et étudiantes en médecine doivent connaître avant d'entrer en relation avec les Autochtones pour la première fois. On veut rendre le tout plus éthique et culturellement sécuritaire. »

– Dre Anne-Sophie Thommeret-Carrière et Dre Geneviève Bois, professeures adjointes de clinique au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, conseillères pédagogiques au Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits au Québec et cocréatrices du cours abordant l'histoire moderne des Autochtones et la Commission de vérité et réconciliation du Canada, lors de la réception de leur Prix du recteur 2021 (voir plus loin OBJECTIF 8)

Un premier cours consacré à l'intervention en santé et services sociaux auprès des personnes et des communautés autochtones

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, dans le cadre du Certificat en santé publique : prévention et promotion de la santé, a créé un cours de 45 heures entièrement consacré à la santé des personnes et des communautés autochtones. Ce cours, donné depuis l'automne 2021, vise à répondre aux enjeux spécifiques aux Premières Nations en matière de santé, notamment aux points de vue biologique, psychologique et social. Grâce à cette formation spécifique, les populations autochtones pourront avoir accès à des soins de santé plus pertinents et sécurisants par rapport à la médecine traditionnelle autochtone, dans un contexte de réconciliation, de décolonisation et d'autochtonisation de la relation entre les organisations autochtones et les fournisseurs de soins publics.

Un nouveau microprogramme de 1^{er} cycle en langue et culture innues

La Faculté des arts et des sciences (FAS) de l'Université de Montréal offre, depuis l'automne 2020, un microprogramme en langue et culture innues unique dans le panorama universitaire montréalais. Complémentaire à de nombreux programmes universitaires, ce microprogramme de 15 crédits s'adresse autant aux allochtones qu'aux Autochtones. Il peut servir de passerelle vers la mineure en études autochtones, qui permet une meilleure sensibilisation aux enjeux et aux défis propres aux Premiers Peuples. La FAS poursuit sa réflexion concernant l'enseignement d'autres langues autochtones au niveau universitaire.

Un atelier de projet d'architecture avec et pour la communauté autochtone du Québec

À l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, des professeurs utilisent, depuis quelques années déjà, la cocréation pour l'élaboration de projets de construction en collaboration avec les communautés autochtones.

Autour du feu | Institut innu Tshakapesh (perspective à partir du foyer central)
Exposition des finissants de la Faculté d'aménagement (EFA) 2021



Des étudiants et étudiantes de 3^e année du baccalauréat en architecture ont réalisé les plans et les maquettes d'un nouveau centre multiculturel qui devrait être érigé sur le territoire mohawk de Kahnawake d'ici 2023. Ce projet est mené avec la contribution du cabinet d'architecture EVOQ, qui se spécialise notamment en architecture des Inuits et des Premières Nations.

Accroître la concertation pour mettre en œuvre une pédagogie respectueuse des Premiers Peuples

Plusieurs cours ou programmes de divers *curriculums* proposés à l'UdeM abordent déjà des thèmes autochtones. À cette étape, il apparaît toutefois nécessaire de mettre en place le soutien requis pour faciliter et accélérer la prise en compte des réalités autochtones dans les contenus de cours. Plusieurs unités de l'institution ont démontré la volonté de s'engager en ce sens.

Le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, le Centre de pédagogie universitaire et le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples ont la volonté d'accompagner la concertation et le partage des meilleures façons de faire. La mise en place de tables facultaires et de communautés de pratiques constitue à cet égard une des pistes prometteuses.

Les membres du personnel enseignant et les étudiants et étudiantes autochtones doivent se consulter et se nourrir mutuellement de leurs constats. Les modalités d'une telle concertation sont en voie de se préciser, afin de fonder les interventions et la conception d'outils et de formations sur des principes d'écoute et de partage. Des initiatives porteuses peuvent émerger de cette concertation, comme ce fut le cas au Département de nutrition (voir encadré ci-après). Des associations d'étudiants et d'étudiantes se mobilisent d'ailleurs déjà pour sensibiliser leurs facultés respectives aux enjeux autochtones dans le contexte de leurs pratiques, comme le comité Droit Autochtone UdeM de l'Association des étudiantes et étudiants en droit.

« Pendant mon baccalauréat en nutrition, j'avais noté la quasi-absence de sujets sur les Premiers Peuples. Des nutritionnistes sont appelés à travailler avec des peuples autochtones et ils ne sont pas outillés pour connaître l'alimentation des Premiers Peuples. Le Département de nutrition est entré en contact avec moi pour discuter de solutions possibles. L'idée de produire des capsules vidéo de sensibilisation pour les étudiants et étudiantes en santé a commencé à émerger de ces discussions. »

– Mélanie Napartuk, étudiante à la maîtrise en nutrition d'origine inuite et colauréate du prix Carsley-Rouleau 2021

Objectif 4

Faire de l'université un milieu de travail attractif et inspirant pour les employés issus des communautés autochtones

- 4.1 Mieux connaître le profil du personnel autochtone
- 4.2 Accroître la présence des personnes autochtones dans tous les corps d'emploi
- 4.3 Identifier et contrer les obstacles à une progression équitable en emploi pour les employés autochtones

L'Université de Montréal est fière de compter dans ses rangs des employés et employées s'identifiant aux Premiers Peuples. La Direction des ressources humaines s'est dotée d'un objectif clair et mesurable pour améliorer leur représentativité en tenant compte des exigences gouvernementales de la Commission québécoise des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Cette cible est établie à 0,85 % de personnes autochtones dans tous les corps d'emploi au 31 décembre 2022. Alors que nous comptons actuellement 0,30 % d'employés ou employées autochtones autodéclarés (nous n'avons donc pas le portrait précis), il reste manifestement du chemin à parcourir pour atteindre cet objectif. Nos actions doivent se poursuivre pour faire de l'Université de Montréal un milieu de travail attractif et inspirant pour les travailleurs issus des Premiers Peuples.

Le comité Kwe Kwe

Dans la foulée de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023, un comité composé d'employés et d'employées issus des Premiers

Peuples a été mis en place à l'Université de Montréal. Le comité Kwe Kwe (terme qui signifie « bonjour » dans plusieurs langues autochtones) rassemble du personnel de tous les corps d'emploi. Il propose un espace de sécurisation culturelle pour échanger sur le fait d'être autochtone à l'intérieur d'une université allochtone et sur la responsabilité de représenter la diversité dans un milieu professionnel. Les membres du comité Kwe Kwe s'offrent également du soutien mutuel lors d'épreuves ou d'événements de commémoration qui touchent particulièrement les Premiers Peuples. En avril 2020, tous les employés et employées s'étant autodéclarés autochtones au sein de l'Université de Montréal ont reçu, grâce à la collaboration de la Direction des ressources humaines, une invitation à se joindre au comité Kwe Kwe.

Le comité Kwe Kwe a formulé certaines recommandations qui ont mené à la tenue de différentes activités, notamment à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones et de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (voir plus loin OBJECTIF 5).



Membres du comité Kwe Kwe : Samuel Rainville, accompagné des professeures Annie Pullen Sansfaçon et Yvette Mollen. Hommage à la résilience des Premiers Peuples | 10 juin 2021

Crédit : Benjamin Seropian

Créer des réseaux de recrutement pour accroître la présence de personnes autochtones dans tous les corps d'emploi à l'Université de Montréal

Plusieurs enjeux complexifient le recrutement d'employés et d'employées autochtones. Certains facteurs sont externes, comme la sous-représentation des personnes autochtones chez les doctorants et doctorantes francophones dans le cas de l'embauche de professeurs et professeures. D'autres enjeux sont plutôt propres à la perception, par les communautés des Premiers Peuples, de l'UdeM comme employeur sécurisant et attrayant. Au cours de la première année de l'application du Plan d'action 2020-2023 de l'Université, c'est sur les enjeux suivants que les efforts se sont notamment concentrés :

- L'équipe d'acquisition de talents de la Direction des ressources humaines a établi des partenariats avec plusieurs organismes accompagnant les personnes issues des Premiers Peuples dans leur recherche d'emploi, dont la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ). L'Université participe également, à titre d'employeur, aux diverses éditions de MAMU! Salon emploi autochtone depuis 2015. Pour atteindre la cible de 0,85 % établie dans le Plan d'action 2020-2023 de l'Université, il est essentiel de maintenir et d'intensifier les relations avec ces réseaux de ressources humaines autochtones ; et
- Afin d'améliorer, de façon plus large, la visibilité des Autochtones, le site Carrières et l'ensemble des sites Internet de l'Université ont été revus pour faire une plus grande place à la diversité, notamment aux Premiers Peuples. Cette meilleure représentation des diversités dans les outils de communication de l'UdeM est maintenant mieux prise en compte et systématisée.

Au même titre que pour la communauté étudiante, les membres du personnel peuvent s'auto-identifier comme appartenant aux Premiers Peuples. L'auto-identification permet à l'Université de mieux connaître ses employés et de vérifier auprès d'eux que les démarches faites pour améliorer leur milieu de travail répondent réellement à leurs besoins. Les enjeux en ce sens sont très similaires à ceux touchant l'auto-identification de la communauté étudiante autochtone, soit la sécurisation culturelle, la protection de l'intégrité identitaire et l'uniformisation des données (voir précédemment OBJECTIF 1).

Par ailleurs, l'Université de Montréal souhaite poursuivre sa réflexion pour clarifier les définitions liées à l'identification autochtone. Cette démarche, qui réunit plusieurs universités, est extrêmement complexe et délicate et elle sera menée en collaboration avec les communautés autochtones dans une perspective de respect de l'intégrité identitaire des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Attirer et recruter, mais avant tout s'investir pour mieux soutenir

L'Université de Montréal a développé une certaine proactivité pour démontrer son soutien à la communauté autochtone lorsque l'actualité fait état d'une situation bouleversante qui touche particulièrement les Premiers Peuples (voir plus loin OBJECTIF 5). Les actions concrètes doivent se maintenir et s'intensifier pour que la volonté de réconciliation de l'UdeM se traduise en un solide filet de sécurité déployé autour de tous les membres du personnel de l'institution issus des Premiers Peuples.

De plus, les processus de dotation font actuellement l'objet d'une amélioration pour assurer une trajectoire équitable à toutes les étapes de la progression de carrière. Un outil de gestion (tableau de bord) est en cours d'évaluation pour analyser le nombre de candidatures autochtones dans chaque démarche d'embauche. Ce tableau permettra

un suivi précis des embauches et des départs, afin que l'Université documente et poursuive l'atteinte de sa cible.

Toutes les instances de l'Université doivent également porter attention au « mandat invisible » que les membres d'une minorité ou d'une diversité portent souvent sur leurs épaules. Être parmi les seuls représentants et représentantes d'une communauté amène une responsabilité et une charge supplémentaires. Si plusieurs personnes acceptent de participer à des ateliers de sensibilisation à titre bénévole, elles le font par fierté identitaire et par volonté de faire avancer la cause collective. L'Université, comme employeur, doit s'assurer de reconnaître et de valoriser cette implication à sa juste valeur. La progression en emploi de chaque individu ne doit pas souffrir de cet engagement qui repose sur l'appartenance culturelle.

Bref, pour maintenir sa position au palmarès des 100 meilleurs employeurs au pays et pour incarner ses valeurs de respect, d'affirmation, d'ouverture et de réciprocité, l'Université de Montréal doit améliorer en continu les conditions nécessaires à l'épanouissement et à la reconnaissance des membres des Premiers Peuples présents au sein de tous les corps d'emploi de l'institution.



Illumination de la tour Roger Gaudry - Hommage
à la résilience des Premiers Peuples | 10 juin 2021

Objectif 5

Faire de l'université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des communautés autochtones

- 5.1 Accroître la représentation et la prise en compte des préoccupations des Premiers Peuples dans les instances décisionnelles et consultatives
- 5.2 S'assurer que les langues et les cultures autochtones soient reflétées dans l'ensemble des activités quotidiennes sur le campus
- 5.3 Contre les comportements discriminatoires ou vexatoires et promouvoir le vivre-ensemble dans une institution pluraliste

L'ensemble des mesures de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023 démontre l'intention ferme de l'Université de Montréal d'être un milieu de vie inclusif et représentatif de la société québécoise, notamment pour les personnes s'identifiant aux Premiers Peuples.

En route vers la vérité et la réconciliation

Le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux a adopté un énoncé de principes rappelant les engagements pris par l'Université en matière

de relations avec les Premiers Peuples. Ce document regroupe les bonnes pratiques permettant d'entamer des partenariats qui profiteront à chacune des parties prenantes et s'adresse à ceux et celles qui, au sein de l'institution, souhaitent développer des activités communautaires et internationales. Il y est question de « culture de l'engagement », une idéologie particulièrement forte de sens dans une perspective de réconciliation puisqu'elle implique la reconnaissance et la valorisation des expériences non seulement des membres de la communauté universitaire mais également des partenaires de l'Université.

La marche vers la vérité et la réconciliation se fait à petits pas, mais à pas assumés. Ainsi, le Département de littératures et de langues du monde de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a organisé, dans la foulée des plus récentes révélations sur les pensionnats autochtones, des séances de lecture collective du Sommaire exécutif du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Ces séances hebdomadaires de lecture collective en ligne



« Quand on dit les choses à voix haute, on intériorise, c'est plus impressionnant, plus touchant. Pendant les séances de lecture, il y a des moments où des personnes ont de la difficulté à lire parce que les mots, les voix, les expériences résonnent. »

– Joyce Boro, directrice du Département de littératures et de langues du monde de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et à l'origine du projet de [lecture collective du Sommaire exécutif du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)

sont l'occasion de susciter de l'empathie, car les mots sont prononcés et entendus. Si l'initiative de l'Université s'inspire d'un mouvement pancanadien, ce sont les premières séances à se dérouler en français et en anglais.

Le 30 septembre 2021, l'Université de Montréal a souligné la première Journée nationale pour la vérité et la réconciliation. Sur la recommandation du comité Kwe Kwe, plusieurs activités se sont tenues lors de cette Journée (voir précédemment OBJECTIF 4). Parmi celles-ci, une [conférence sur le thème « L'éducation à la réconciliation »](#) réunissant des partenaires autochtones et des chercheurs et chercheuses a été présentée afin de discuter du rôle que l'éducation peut jouer dans le processus de réconciliation. En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, 50 personnes seulement ont pu être présentes à l'événement, mais plus de 650 visionnements de celui-ci ont été enregistrés sur la [chaîne YouTube de l'Université de Montréal](#).

L'Université témoigne également sa solidarité aux nations autochtones lors de moments tragiques ou d'événements de commémoration, par exemple en illuminant symboliquement la tour du pavillon Roger-Gaudry en orange à la suite des découvertes de sépultures non identifiées sur le site de l'école résidentielle de Kamloops (Colombie-Britannique).

La reconnaissance autochtone dans l'environnement bâti

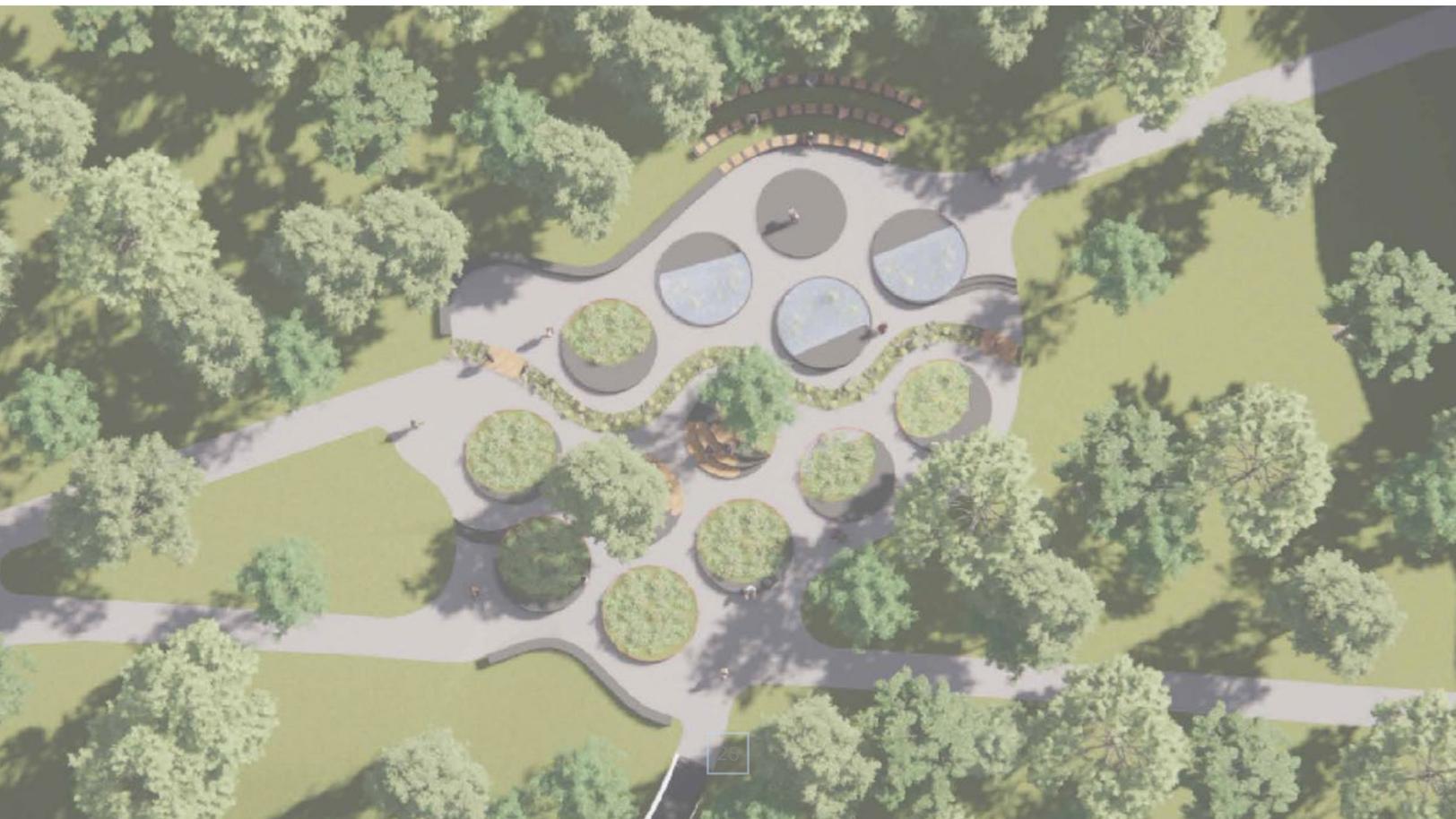
Une meilleure représentation des Premiers Peuples doit se vivre également dans les espaces sur les différents campus de l'Université de Montréal. C'est pourquoi le nouveau plan directeur [Un campus pour l'avenir, plan directeur des aménagements extérieurs du campus de la montagne](#), outil de référence et de planification des espaces de ce campus pour les prochaines décennies, souligne l'importance de la reconnaissance autochtone dans sa vision et ses approches. L'objectif est que tous les membres des Premiers Peuples se sentent chez eux à l'Université de Montréal, ce qui implique d'intégrer les valeurs, les symboles et les principes de design de ceux-ci dans les aménagements extérieurs et intérieurs. Ce plan a été [adopté en janvier 2022](#) par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

Les projets de mise en valeur du patrimoine autochtone doivent prendre naissance dans une approche consultative avec les nations autochtones et s'inscrire dans une démarche de réconciliation culturelle respectueuse du rythme et des façons de faire des Premiers Peuples. La réflexion de fond menée par l'Université de Montréal pour repenser non seulement la place de l'héritage autochtone dans ses espaces mais également celle que, dans cette foulée, elle fait aux communautés autochtones peut servir d'exemple à d'autres instances internes qui souhaitent emboîter le pas.

Déjà, deux projets d'aménagement mettent en valeur le patrimoine des Premiers Peuples sur le campus de la montagne :

- Le 21 juin 2021, à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, la murale *Terre d'accueil* a été inaugurée pour rendre hommage au courage et à la résilience des Premiers Peuples et marquer la volonté de l'Université de valoriser leur héritage dans ses murs. Cette murale présente le mot « bienvenue » en 11 langues autochtones, accompagné de la fleur créée par l'artiste multidisciplinaire Terry Randy Awashish ; et
- Le Vice-rectorat à l'administration et aux finances et plusieurs organisations partenaires se sont engagés dans un projet d'envergure en lien avec le plan directeur d'aménagement : le jardin des Premiers Peuples. Il s'agit de créer, dans

un espace dédié, la « coulée verte », un lieu d'enseignement extérieur et de formation, mais aussi un espace culturellement sécuritaire pour la communauté universitaire des Premiers Peuples. Organisé autour d'ateliers d'échanges avec les porteurs des savoirs autochtones et l'ensemble des parties prenantes, ce projet place l'ouverture aux Premiers Peuples et la volonté de réconciliation autant dans son fondement que dans sa réalisation. Au moment d'écrire ces lignes, le projet de jardin des Premiers Peuples est au stade de recherche de financement, mais toutes les parties prenantes partagent le souhait de poursuivre le travail de cocréation, notamment en intégrant des designers et des artistes autochtones pour raffiner le concept d'aménagement.



La valorisation des langues autochtones

Dans la foulée de la Décennie internationale des langues autochtones de l'UNESCO, l'Université de Montréal souhaite contribuer à préserver, revitaliser et soutenir les langues autochtones. Elle le fait, entre autres, grâce au Centre de langues de la Faculté des arts et des sciences (FAS) et à son microprogramme de 1^{er} cycle en langue et culture innues.

Lors de la Journée nationale des peuples autochtones 2020, le Prix de la valorisation des langues autochtones a été créé à l'UdeM afin de célébrer une personne autochtone s'étant démarquée par ses efforts pour la protection de ces langues. La première récipiendaire

de ce tout nouveau prix a été Mme Yvette Mollen, professeure invitée à la Faculté des arts et des sciences et chargée de cours au Centre des langues. Mme Mollen se consacre depuis plus de 25 ans à préserver, transmettre et revitaliser la langue innue à travers ses contributions et ses réalisations dans les domaines de l'enseignement et de la recherche universitaires. Soulignons que Mme Mollen a aussi été récipiendaire du prix Gérard-Morisset 2021 dans la catégorie Prix culturels des Prix du Québec. Ce prestigieux prix, remis par le gouvernement du Québec, est la plus haute distinction attribuée à une personne pour sa contribution remarquable à la sauvegarde et au rayonnement du patrimoine québécois.



Prix de la valorisation des langues autochtones décerné par l'Université de Montréal à l'occasion de la Journée nationale des Premières Nations | 21 juin 2021

En 2021, le Prix de la valorisation des langues autochtones a été remis à deux nouveaux récipiendaires. Mme Kahtehrón:ni Iris Stacey, ardente défenseuse des langues autochtones dans sa communauté de Kahnawake, a été récompensée pour sa contribution exceptionnelle à la préservation de la langue mohawk à travers ses nombreuses initiatives d'éducation communautaire. M. Marcel Godbout a quant à lui été reconnu pour son militantisme en faveur de la langue et de la culture wendates dans sa communauté de Wendake depuis plus d'une trentaine d'années.

« Je crois en la sauvegarde de la langue innue et je travaille continuellement à cela. Je souhaite que tous les Innus soient de plus en plus conscients du danger qui guette leur langue. Je souhaite aider les locuteurs de la langue à prendre conscience que leur langue est très importante et qu'il faut la protéger et la transmettre. »

– Yvette Mollen, professeure invitée à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, chargée de cours au Centre des langues et membre de la Nation innue, à l'occasion de la réception de son prix Gérard-Morisset.

Les réalités autochtones dans la vie sur les campus de l'UdeM

Qu'une personne puisse se reconnaître dans son milieu d'études ou de travail est essentiel pour créer chez elle un sentiment d'appartenance et soutenir sa réussite. Le dynamisme de groupes et de comités organisateurs fiers et solidaires se traduit à l'Université de Montréal par une présence accrue des perspectives autochtones dans la programmation sur ses campus, toujours dans la poursuite de vérité et de réconciliation. En voici des exemples :

- Le Bureau des communications et des relations publiques, en collaboration avec le Centre étudiant des Premiers Peuples, le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux et le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples, organise des activités de commémoration et de solidarité. Ces événements, dont la diffusion de films autochtones et de conférences sur des thèmes liés à la réconciliation, ont lieu principalement lors de la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin, et de la Journée nationale pour la vérité et la réconciliation, le 30 septembre ;
- La Semaine autochtone Mitig des Services à la vie étudiante, organisée à la mi-mars depuis maintenant six ans, est l'occasion de mettre en lumière le patrimoine, les cultures et les savoirs des communautés autochtones par une programmation de conférences et d'ateliers. Les événements permettent d'amorcer la discussion sur des enjeux relatifs aux Premières Nations et de nouer des liens entre les populations étudiantes autochtones et non autochtones ; et
- Des événements à thématique autochtone ont lieu régulièrement sur le campus MIL de l'Université, dont la diffusion des conférences Plantes médicinales : traditions et savoirs autochtones et Regards autochtones sur le ciel et la projection de films autochtones dans le cadre du Festival Présence autochtone.

Également, plusieurs groupes, nés de la volonté d'étudiants et d'étudiantes ou de membres du personnel, sont très actifs sur le campus MIL pour représenter fièrement les réalités autochtones :

- le comité Kwe Kwe, regroupant des employés et employées s'identifiant aux Premiers Peuples (voir précédemment OBJECTIF 4) ;
- le comité Droit autochtone de l'Association des étudiants et étudiantes de la Faculté de droit (voir précédemment OBJECTIF 3) ; et
- le Groupe d'intérêt en santé autochtone (GISA), composé d'étudiants et d'étudiantes des programmes de la santé et des services sociaux (voir plus loin OBJECTIF 7).

La lutte contre la discrimination

En plus d'avoir un rôle crucial à jouer pour éradiquer le racisme dans la société québécoise, les universités doivent lutter contre la discrimination sous toutes ses formes à l'intérieur de leurs murs.

Depuis sa création en 2019, le Centre étudiant des Premiers Peuples de l'Université de Montréal assure la mise en place d'un climat de confiance et d'écoute afin que l'on soit attentif et réactif aux sensibilités vécues par certains membres de la communauté étudiante autochtone. Le sujet du racisme et de la discrimination est régulièrement abordé lors des rencontres Cercle de partage avec un ou une aînée autochtone (voir précédemment OBJECTIF 2). Dans la dernière année, quelques incidents de discrimination ont été reportés à l'équipe autochtone du CEPP. Il est primordial pour le Centre de bâtir une action concertée avec le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) afin d'intervenir adéquatement.

Par ailleurs, le BIMH élargit actuellement son champ d'action. Il sera renommé en 2022 Bureau du respect de la personne - Prévention et lutte contre le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel afin de mieux prendre en compte la lutte contre la discrimination envers tous les groupes de diversité.

Dans toutes les instances de l'Université, les discussions doivent se poursuivre et rallier toutes les parties prenantes à un objectif commun : le respect de l'autre et de l'unicité de chacun et chacune. La lutte contre le racisme et la discrimination suscite d'importantes questions pour lesquelles il n'existe pas de réponse unique. Cette réflexion soulève différents enjeux universitaires, de liberté d'expression et de sensibilité à certains termes. L'Université de Montréal prend très au sérieux cette démarche et ses implications et s'engage à maintenir un débat ouvert et engagé, orienté sur la recherche de solutions.



Parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne, Montréal

Objectif 6

Diversifier l'excellence et la cocréation en recherche

- 6.1 Promouvoir l'expertise et les savoirs autochtones en recherche et la mobilisation des connaissances sur les questions autochtones
- 6.2 Identifier et contrer les obstacles à une progression équitable en recherche pour les personnes autochtones

L'Université de Montréal, en tant que l'un des plus importants pôles de recherche au Canada et dans le monde francophone, a la responsabilité et le devoir de conjuguer différentes perspectives. L'université est la principale institution d'enseignement où le savoir est généré et sans cesse enrichi. Afin de mieux répondre aux enjeux d'une société caractérisée par la diversité, il apparaît essentiel de diversifier l'excellence et de promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche.

Le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) de l'Université de Montréal promeut cette

excellence inclusive en recherche dans son plan d'action Recherche, découverte, création et innovation 2022-2027. Ce plan mentionne le projet de Laboratoire d'innovation, dont l'un des enjeux visés inclut la promotion et le maintien d'un dialogue avec les Premiers Peuples dans une vision de collaboration et de réciprocité. L'excellence inclusive doit se traduire par des projets menés en cocréation avec des collaborateurs et collaboratrices autochtones, toujours dans le respect du rythme et des façons de faire des partenaires autochtones, et par un soutien accru à de tels projets et aux équipes de recherche qui les portent.



« Réunion de famille » : Caroline, une aînée et son neveu Billy | Nunavik

Crédit : Rodrigo Valencia Rendon

La valorisation des savoirs autochtones en recherche par la cocréation

Mis sur pied par le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI), le Programme d'appui à la codéfinition de projets de recherche et de mobilisation des connaissances en soutien au changement institutionnel en matière de relations avec les Premiers Peuples a pour objectif d'accroître et d'enrichir nos liens avec les Premiers Peuples. Par l'entremise de ce Programme, le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples encourage l'approfondissement du dialogue avec des partenaires autochtones par la définition

de nouveaux projets de recherche-actions structurants ou de nouveaux volets à des projets existants (voir plus loin OBJECTIF 8).

Les quatre projets présentés ci-dessous (deux projets en 2020-2021 et deux en 2021-2022) ont bénéficié de l'appui de ce Programme :

■ **Dialogue entre la communauté enseignante du réseau de la santé et les Premiers Peuples (Concours 2020-2021)**

En lien avec la Chaire de recherche autochtone en soins infirmiers, ce projet a pour objectif d'amorcer, auprès de la communauté enseignante qui forme des intervenants et intervenantes du réseau de la santé, un dialogue au sujet de la discrimination

et du racisme systémique rencontrés par les Premiers Peuples dans les établissements de santé du Québec et du Canada. Pour ce faire, un comité de concertation interdisciplinaire, constitué en majorité de membres autochtones, a été mis sur pied et regroupe les deux cochercheuses principales, Mmes Caroline Larue et Amélie Blanchet Garneau, titulaire de la Chaire, ainsi que des partenaires autochtones, des membres du corps enseignant et des étudiants et étudiantes autochtones. Ce comité a réalisé deux activités virtuelles permettant de discuter de la discrimination et du racisme systémique vécus par les Premiers Peuples et d'en dégager des actions transformatrices pour soutenir l'équité en santé pour les peuples autochtones ;

■ **L'occupation historique de l'Est-du-Québec par la Première Nation mi'gmaq (Concours 2020-2021)**

Au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, ce projet de recherche, dirigé par M. Mathieu Arsenault, chercheur principal et professeur adjoint, est né d'une volonté du Mi'gmawei Mawio'mi Secretariat (MMS). Cet organisme regroupe les communautés mi'gmaq de Gesgapegiag, de Gespeg et de Listuguj. Le projet vise à promouvoir le vivre-ensemble entre les intervenants et intervenantes présents sur le territoire de la Gaspésie et de l'Est-du-Québec, en développant une étude rigoureuse et impartiale sur l'occupation historique du territoire par la Première Nation mi'gmaq. À l'été 2021, une équipe de deux étudiants assistants-chercheurs a travaillé à recueillir, à analyser et à contextualiser les données historiques relatives à cette occupation territoriale dans un rapport de recherche. Ce rapport, destiné au MMS, a pour objectif de mobiliser les connaissances permettant d'encadrer le processus de négociation avec les gouvernements provincial et fédéral dans le contexte de la revendication territoriale globale de la Première Nation mi'gmaq. Afin de réaliser ce projet, un dialogue avec les chefs de la Nation mi'gmaq est en cours et les résultats leur seront présentés en mars 2022 ;

■ **L'architecture au service de la réconciliation : atelier de projet avec et pour une communauté autochtone du Québec (Concours 2021-2022)**

À l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement, ce projet, coordonné par Mme Izabel Amarel, directrice de l'École d'architecture, vise à introduire les étudiants et étudiantes en architecture à une communauté autochtone ainsi qu'à des connaissances et des méthodes de travail non conventionnelles pour leur discipline. Notamment au moyen de rencontres avec les gardiens et gardiennes de territoires ancestraux, les étudiants et étudiantes doivent concevoir un environnement bâti culturellement pertinent avec, pour et par la communauté autochtone. La Nation huronne-wendate a d'ailleurs confirmé son intérêt à participer au projet pour la construction d'un centre alimentaire et vestimentaire à Wendake ; et

■ **Cocréation d'un programme facilitant le recrutement et l'inclusion d'étudiants et étudiantes des Premiers Peuples dans les programmes de formation en sciences infirmières (Concours 2021-2022)**

À la Faculté des sciences infirmières (FSI), les étudiants et étudiantes autochtones sont sous-représentés au moment même où les enjeux d'accès et de sécurisation culturelle des soins de santé pour les populations autochtones sont de plus en plus préoccupants. Ce projet, piloté par les chercheuses Jacinthe Pepin, Lisa Merry et Christine Genest, vise à développer et à mettre en place des approches et des stratégies pour faciliter l'accès et la réussite aux études en sciences infirmières des étudiants et étudiantes autochtones. En ce sens, la FSI souhaite amorcer des travaux de concertation avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et d'autres instances. Cette démarche s'inspire du Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits du Québec (PFMPNIQ), développé en concertation avec la CSSSPNQL.

Pour poursuivre la mobilisation des connaissances sur les questions autochtones qui contribuent à l'atteinte des objectifs de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023, la communauté universitaire est invitée à s'inspirer de ces bonnes pratiques, qui, à long terme, modèleront les perceptions de la recherche chez les étudiants et étudiantes universitaires issus des Premières Nations. Chaque année, le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples soutiendra financièrement des projets porteurs valorisant les savoirs autochtones et la cocréation en recherche.

La recherche, incontournable dans une société inclusive, innovante et responsable

Soulignons la contribution de chercheurs et chercheuses de l'Université de Montréal relativement aux enjeux de société majeurs en matière de lutte contre les changements climatiques et de gestion de la pandémie de COVID-19, qui touchent particulièrement les nations autochtones. Par des cris d'alarme concertés et des projets de recherche, les actions de la communauté scientifique de l'UdeM mettent au grand jour les inégalités et leurs effets disproportionnés sur les Premiers Peuples, ainsi que l'importance de soutenir ces communautés avec des projets mobilisateurs touchant les questions autochtones.

D'ailleurs, il importe de mieux reconnaître la contribution des experts et expertes relativement aux questions autochtones. Leurs combats pour faire valoir les réalités des Inuits, des Métis et des Premières Nations et pour réduire les inégalités au sein de notre société contribuent à notre prise de conscience collective et influencent les gouvernements. À ce titre, leur engagement devrait être une source d'inspiration et être spécifiquement mis à l'honneur dans les cérémonies de réussites des chercheurs et chercheuses.

En valorisant les savoirs et les réalités autochtones dans une perspective de sécurisation culturelle, il est possible de créer un environnement inclusif et attrayant favorable au recrutement de chercheurs et chercheuses autochtones à l'Université de Montréal.

Un milieu inclusif qui soutient l'excellence

Le programme d'accueil et d'accompagnement

En novembre 2020, l'Université de Montréal a créé un programme d'accueil et d'accompagnement afin d'accroître en son sein la représentation des personnes autochtones dans le secteur de la recherche. Ce programme se concrétise notamment par la création de bourses de soutien financier pour des étudiants et étudiantes autochtones ainsi que pour des stagiaires postdoctoraux :

- bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples ; et
- bourses de recherche postdoctorale Place aux Premiers Peuples.

De plus, ce programme vise à soutenir l'excellence inclusive en créant un environnement attrayant pour les chercheurs et chercheuses autochtones. Le Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples prévoit de concevoir un guide d'accompagnement pour outiller les unités dans leur mise en œuvre d'un accueil culturellement adapté, également au moyen d'une invitation à se joindre au comité Kwe Kwe.

Soulignons également la création, dans la dernière année, de bourses spécifiques aux étudiants et étudiantes des Premiers Peuples aux cycles supérieurs, grâce au précieux soutien de donateurs et donatrices :

- bourse dialogue Premiers Peuples ; et
- bourses d'accessibilité aux études supérieures Mary Two-Axe Earley.

En route pour la mobilité inclusive

En matière de soutien accru à la mobilité internationale des étudiants et étudiantes autochtones, la Direction des affaires internationales de l'Université de Montréal participe au programme pilote Expérience compétences mondiales, administré par Universités Canada. Ce programme fédéral est en voie de permettre la mise en place d'un concours de bourses pour la mobilité inclusive, notamment pour les étudiants et étudiantes des Premiers Peuples. L'acquisition de connaissances à l'international est particulièrement salubre dans un contexte autochtone, car elle permet, notamment, de découvrir de nouvelles cultures autochtones, de comprendre l'impact du colonialisme à plus grande échelle et d'échanger sur les défis rencontrés. Les projets internationaux visant le développement et la coopération peuvent d'ailleurs s'avérer bénéfiques pour le rayonnement des initiatives de l'Université de Montréal et potentiellement générer de nouvelles possibilités de développement ou de coopération.

Une excellence inclusive

Mis sur pied par le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) de l'Université de Montréal, le Groupe de travail sur l'excellence inclusive a pour mission, dans les mois qui viennent, de mener une réflexion de fond sur la définition de l'excellence inclusive et sur les façons de l'appuyer davantage. Cette excellence doit prendre racine dans un lien de confiance réciproque entre les chercheurs et chercheuses de l'Université et les nations autochtones. Par une meilleure connaissance des écosystèmes et un rapprochement respectueux des communautés autochtones, l'Université pourra arrimer davantage ses projets de recherche aux besoins et aux intérêts des Premiers Peuples. Elle vise d'ailleurs à créer deux nouvelles chaires de recherche autochtones d'ici septembre 2023, dont au moins une portant sur une thématique jugée prioritaire par les milieux autochtones.

« La recherche universitaire avec les Autochtones tend de plus en plus à être collaborative, à ne pas traiter uniquement les gens comme des participants, mais plutôt comme des collaborateurs de A à Z dans le processus de recherche, depuis l'élaboration du sujet jusqu'à la diffusion des résultats. »

– Marie-Pierre Bousquet, professeure titulaire au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et directrice du programme en études autochtones, dans une entrevue à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

« Dans la dernière année, plusieurs événements nous ont permis de voir les réalités des Premiers Peuples. Nous sommes dans les débuts de la vraie rencontre. Le moteur de la rencontre, c'est l'information, c'est le savoir. La population commence à mieux être informée, à être curieuse, à vouloir échanger et à vouloir écouter. »

– Véronique Rankin, directrice générale du Wapikoni Mobile, lors de la conférence L'éducation à la réconciliation du 30 septembre 2021

Objectif 7

Intensifier les partenariats avec les communautés autochtones et y associer davantage les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices

- 7.1 Accroître la présence et la visibilité de l'Université de Montréal dans la communauté
- 7.2 Contribuer à la réussite éducative des jeunes des communautés autochtones et les inciter à poursuivre des études supérieures
- 7.3 Assurer une prise en compte accrue des enjeux autochtones dans les activités qui visent les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices de l'Université

Depuis le début de sa démarche pour accroître la place et la représentativité des Premiers Peuples au sein de son institution, l'Université de Montréal tisse des liens avec plusieurs partenaires autochtones, à Montréal, au Québec et au-delà. Ces relations sont précieuses, mais aussi fragiles, puisqu'elles sont teintées de décennies d'indifférence de la part du milieu de l'éducation. L'Université doit donc agir avec responsabilité et humilité, dans le respect des valeurs et du rythme des Premiers Peuples. Beaucoup de chemin reste à faire pour bâtir des relations sincères et de réciprocité. La résilience des Premiers Peuples et leur ouverture à collaborer avec des instances comme l'Université de Montréal dans un mode de cocréation nous inspirent.

L'Université de Montréal souhaite gagner la confiance des organisations autochtones de façon authentique, notamment en acquérant une connaissance plus poussée des écosystèmes autochtones et des institutions qui les composent et en développant des activités structurantes pour et avec les communautés.

Repensons la persévérance avec les Premiers Peuples

Soutenue par le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux, l'équipe de Cap campus (anciennement Projet SEUR) de l'Université de Montréal souhaite sensibiliser les jeunes issus des communautés autochtones à l'éducation postsecondaire pour encourager la persévérance scolaire et favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux études universitaires. Le projet Repensons la persévérance, développé en cocréation avec les communautés des Premiers Peuples et la Coop Nitaskinan, prévoit des activités de leadership et de familiarisation avec l'Université de Montréal, la vie urbaine et les ressources autochtones de Montréal.



Parc Tiohtià:ke Otsira'kèhne, Montréal

La Chaire de recherche Myriagone, appuyée par la Fondation McConnell, vise à soutenir les jeunes dans l'acquisition de connaissances et comporte un volet d'activités spécifiques aux Premiers Peuples. Myriagone a soutenu la démarche de création de la Zone Premières Nations, une plateforme de mentorat virtuel créée en 2020-2021. Développée en collaboration avec la fondation autochtone Nouveaux sentiers, elle met en relation de jeunes Autochtones et des mentors autochtones ou allochtones dans le but de permettre à ces jeunes d'explorer diverses professions et de participer à des stages d'observation virtuels en milieu de travail.

Par ailleurs, le Groupe d'intérêt en santé autochtone (GISA) de l'Université de Montréal organise depuis plusieurs années des miniécoles de la santé dans les écoles primaires et secondaires des communautés autochtones. L'objectif est multiple : d'une part, sensibiliser les étudiants et étudiantes en médecine aux réalités autochtones et, d'autre part, stimuler l'intérêt pour les

études supérieures des jeunes des milieux autochtones tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a ralenti la mise en œuvre de ce projet, mais le GISA a diffusé deux conférences virtuelles au cours de la dernière année.

Au-delà de ces trois projets inspirants, un enjeu demeure : à l'heure actuelle, plusieurs jeunes Autochtones sentent qu'ils doivent faire un choix entre soutenir leur communauté ou poursuivre des études universitaires. L'Université de Montréal souhaite inciter ces étudiants et étudiantes à se prévaloir de la reconnaissance de l'engagement communautaire crédité, qui valorise leur implication dans leur communauté, notamment par la création d'initiatives soutenues par le Centre étudiant des Premiers Peuples et offertes en collaboration avec des organisations autochtones et des protagonistes des communautés.

Un espace de rassemblement pour solidifier les liens

La Cérémonie des réussites étudiantes autochtones souligne l'ensemble des réussites et des réalisations de la communauté étudiante autochtone de l'Université de Montréal. Cette célébration d'envergure institutionnelle rassemble non seulement la communauté étudiante autochtone, mais également tous les partenaires de leurs succès : leurs proches, des leaders autochtones, des donateurs et donatrices ainsi que des membres de la direction de l'Université. Tout en valorisant la fierté culturelle et l'affirmation identitaire des étudiants et étudiantes autochtones, cette Cérémonie renforce les liens entre les différentes parties prenantes de leur succès universitaire.

Par ailleurs, la Cérémonie des réussites étudiantes autochtones est l'occasion de remercier les donateurs et donatrices qui reconnaissent le pouvoir déterminant

et propulseur qu'un soutien financier peut avoir sur l'accessibilité aux études supérieures et le succès du projet universitaire des étudiants et étudiantes autochtones. Leur engagement sert d'exemple de philanthropie plus inclusive.

Célébrée depuis maintenant trois ans, la Cérémonie des réussites étudiantes autochtones a d'ailleurs remporté la médaille de bronze dans la catégorie Meilleure initiative de relations avec les peuples autochtones des Prix d'excellence 2020 du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation. Cet événement est l'expression de l'université inclusive, exempte de discrimination et représentative des communautés autochtones que l'Université de Montréal vise à devenir. Il peut servir d'exemple pour reconnaître la contribution de la communauté autochtone, par exemple dans les sphères de la recherche et de l'enseignement.

« Ça m'a pris du courage et de la force pour m'enraciner de nouveau. Ma langue maternelle, ce n'est pas le français, c'est l'attikamekw. Je voulais continuer, mais j'avais des responsabilités, dont mon fils qui restait dans ma communauté. Aujourd'hui, je suis fière d'être qui je suis, une femme autochtone qui a persévéré. »

– Liliane Awashish, diplômée de victimologie (2010) et criminologie (2011), originaire de la communauté attikamekw d'Opitciwan, à l'occasion de la deuxième Cérémonie des réussites étudiantes autochtones de l'Université de Montréal, en novembre 2020

« Ça prend toujours une bonne dose d'encouragement lorsqu'on est aux études, ça nous permet de continuer. Ultimement, l'éducation est une composante importante d'une grande sphère qui inclut notamment notre autonomie, notre autodétermination comme peuple. »

– Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, lors de la troisième Cérémonie des réussites étudiantes autochtones en janvier 2022

Une programmation fertile pour faire croître des relations durables

La communauté universitaire organise plusieurs événements d'intérêt pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, événements pensés et développés avec des partenaires autochtones et auxquels tous sont conviés pour échanger, apprendre et s'ouvrir aux réalités des Premiers Peuples (voir précédemment OBJECTIF 5).

Ces initiatives et activités spéciales sont mises en valeur de différentes façons dans les principaux canaux de communication de l'Université :

- le site Internet [UdeMNouvelles](#) ;
- la revue *Les diplômés* ;
- l'infolettre aux donateurs et donatrices ; et
- le site Internet [Place aux Premiers Peuples](#).

La tenue de telles activités et leur rayonnement doivent se poursuivre et se diversifier afin d'amplifier la présence et la visibilité de l'Université de Montréal et de contribuer activement à intensifier ses partenariats avec les nations autochtones.

Une présence axée sur l'engagement, le respect et la réciprocité

Il est impératif que la présence de l'Université de Montréal au sein des communautés autochtones prenne racine dans le respect et la réciprocité, et ce, dans une perspective à long terme. L'organisation d'activités partenariales doit se poursuivre, mais l'Université a pour priorité de structurer son approche. À ce titre, une stratégie globale d'engagement respectueuse est en développement pour définir les meilleures pratiques en matière de relations avec les Premiers Peuples.



Objectif 8

Faire en sorte que le plan d'action en matière de relations avec les Autochtones ait un impact structurant sur la transformation de l'Université

- 8.1 Implanter une structure de gouvernance efficiente
- 8.2 Soutenir la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire
- 8.3 Assurer un suivi étroit et une évaluation rigoureuse du plan d'action

La création du Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples confirme l'engagement institutionnel de l'Université de Montréal en matière de relations avec les peuples autochtones. Cette entité, constituée dans la foulée de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023, a des missions de soutien, de suivi et d'évaluation pour assurer que l'ensemble de l'Université adhère à la vision souhaitée de redéfinir la place des Premiers Peuples dans toutes les sphères de ses activités. En ce sens, le Secrétariat général associé joue un rôle essentiel pour établir des maillages ainsi que pour amplifier et fédérer les initiatives qui naissent un peu partout sur les campus de l'institution.

L'équipe ainsi mise sur pied n'agit pas seule : elle s'appuie sur une structure de gouvernance forte, le résultat d'une réflexion fondamentale qui a mené à la mise en place de divers comités pour s'assurer que les actions et leurs impacts soient importants et durables. Cette structure est efficiente, car elle repose sur une approche transversale à toutes les unités et se rallie à la planification stratégique 2022-2032 de l'Université. Sur ce dernier point, il est important de rappeler que

M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, a participé aux travaux du Conseil de l'Université en vue de l'adoption de cette planification stratégique afin que la question des Premiers Peuples soit prise en compte dans le développement de l'Université de Montréal.

La structure mise en place garantit un leadership cohérent avec la vision d'une université inclusive, en intégrant les valeurs fondatrices de la démarche Place aux Premiers Peuples dans toutes les facettes de l'Université de Montréal. Quatre comités traitent des relations avec les Premiers Peuples et leur fonctionnement est en constante évolution.

Les différents comités

Table des répondants facultaires en ÉDI-RPP

Créée afin d'assurer le partage de l'information et la coordination des actions en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de relations avec les Premiers Peuples, la Table des répondants facultaires en ÉDI-RPP de l'Université de Montréal a, entre autres, pour mandats :

- d'effectuer le suivi de la mise en œuvre des diverses mesures des plans d'action qui concernent leur faculté ;
- de coordonner l'élaboration de plans d'action spécifiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de relations avec les Premiers Peuples au sein de leur faculté ; et
- de mettre en œuvre diverses initiatives en ces matières favorisant l'atteinte des objectifs institutionnels.

Par ailleurs, chaque faculté de l'Université de Montréal doit développer un plan d'action en matière de relations avec les Premiers Peuples qui soit propre à son champ disciplinaire. Il faut toutefois reconnaître les degrés variables d'avancement dans chaque faculté et les besoins d'accompagnement variés pour chacune. Le Secrétariat général associé entend intensifier sa présence auprès des répondants avec un soutien davantage personnalisé.

Pour soutenir ces facultés, le Fonds des initiatives facultaires offre des montants forfaitaires à chacun des répondants pour la conception de leurs plans d'action respectifs ou pour l'appui à la mise en œuvre des actions qui en découlent.

Équipe de mise en œuvre et de suivi du plan d'action

Ce comité regroupe des professionnels désignés par chacune des unités au sein de l'Université comme porteurs du dossier en matière d'équité, de diversité, d'inclusion ou de relations avec les Premiers Peuples. Au cours de la dernière année, les membres de cette équipe se sont rencontrés pour collaborer et faire cheminer les dossiers. Chaque membre s'est vu assigner un mandat fort et explicite pour que la démarche soit réellement fédératrice et pérenne dans chaque secteur.

Comité-conseil paritaire sur les relations avec les Premiers Peuples

Paritaire Autochtones-allochtones, ce comité veille au respect et à l'atteinte des objectifs de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020-2023 de l'Université de Montréal. Coprésidé par une professeure autochtone et par la secrétaire générale associée de l'Université, il réunit des personnes clés, dont trois partenaires et un aîné des communautés autochtones, et joue un rôle-conseil auprès du Secrétariat général associé sur les mesures

Shaputuan (habitation traditionnelle innue) à l'Université de Montréal : Rencontres autochtones



à prioriser et les partenariats à développer. À cet égard, le Comité-conseil paritaire sur les relations avec les Premiers Peuples, au cours de la dernière année, a rappelé l'importance de créer des liens de confiance, de bâtir des relations à long terme avec les communautés autochtones, de promouvoir l'admission inclusive afin de recruter davantage d'étudiants et d'étudiantes autochtones, de reconnaître les savoirs et compétences autochtones en enseignement et d'accroître la présence de personnel enseignant autochtone, de mettre en place un protocole de pratiques culturelles et d'aborder les questions relatives à la discrimination et au racisme systémique.

Forum des partenaires

Constitué notamment de diplômés et diplômées de l'Université, de personnes autochtones et de gens exerçant un leadership important au sein de la société québécoise, le Forum des partenaires de l'Université de Montréal est un espace de réflexion sur les orientations générales à privilégier en matière de relations avec les Premiers Peuples.

Soulignons aussi un enjeu majeur, celui de la sous-représentation des membres des communautés autochtones en milieu universitaire et de leur sursollicitation au sein des divers comités et instances. Cela suggère la mise en place de groupes de travail sur des enjeux et des chantiers spécifiques, auxquels des partenaires de diverses organisations autochtones pourraient se joindre pour soutenir la réflexion et les actions de l'Université. À l'instar de ce qui est fait dans d'autres établissements d'enseignement, ils pourraient aussi être composés exclusivement de membres autochtones, comme le Comité consultatif des sages autochtones du Réseau DIALOG à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), ou inclure des personnes allochtones travaillant pour des organisations autochtones (Comité consultatif Premiers Peuples [CCPP] de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue [UQAT]). Il s'agit d'une piste à explorer.

L'ensemble de cette structure de gouvernance prend vie dans l'écosystème de l'Université de Montréal, alors que le Secrétariat général associé gère la dynamique de ces groupes forts dans une perspective d'amélioration continue et d'efficacité.

La dimension humaine, principal vecteur de mobilisation

Pour assurer un maximum d'impacts structurants sur la transformation de l'Université de Montréal, la structure de gouvernance doit vivre avec des personnes engagées dans cette transformation. La réussite de cette gouvernance passe par le travail de personnes non seulement mobilisées envers les questions autochtones, mais attirées, dotées d'un mandat clair et bénéficiant d'un dégagement de temps adéquat. Le Secrétariat général associé entend accompagner davantage les équipes dans l'approfondissement de leurs compétences professionnelles en matière de relations avec les Premiers Peuples.

Les Prix du recteur

Le rôle crucial de la reconnaissance dans l'effort de mobilisation de la communauté universitaire en matière de relations avec les Premiers Peuples mérite d'être souligné. L'Université de Montréal exprime cette reconnaissance institutionnelle entre autres par la catégorie Diversité de ses Prix du recteur, qui récompense les projets et les pratiques promouvant et valorisant la diversité et l'inclusion. Les Prix du recteur 2021 ont ainsi reconnu la contribution exceptionnelle de Mmes Anne-Sophie Thommeret-Carrière et Geneviève Bois vers une meilleure prise en compte des réalités autochtones à la Faculté de médecine (voir précédemment OBJECTIF 3). Soulignons aussi que le prix Coup de cœur dans la catégorie Inspiration a été remis à M. Samuel Rainville, alors coordonnateur du Centre étudiant des Premiers Peuples des Services à la vie étudiante.

La rigueur dans la mise en œuvre, mais aussi dans l'évaluation

L'engagement institutionnel de l'Université de Montréal en matière de relations avec les Premiers Peuples s'accompagne d'un suivi rigoureux et de l'établissement de mécanismes d'imputabilité et de rétroaction. Cette rigueur s'articule par une présence attentive, tout au long de l'année, auprès des porteurs de dossiers universitaires et des partenaires. Les mécanismes d'imputabilité doivent être fondés sur la qualité des relations avec les porteurs de dossiers des diverses unités de l'institution, des échanges et des démarches, selon les valeurs fondatrices de l'approche Place aux Premiers Peuples et dans une vision durable.

En conclusion, une présence autochtone susceptible d'avoir un impact structurant sur la transformation de l'Université de Montréal constitue un chantier à long terme. Un des enjeux de cette présence passe par une réflexion de fond sur l'excellence inclusive et sur la volonté sans cesse réaffirmée de miser, au sein de l'Université, sur la pluralité des parcours, des expériences de vie et des points de vue (L'Université de Montréal et de demain. Plan stratégique 2022-2032). Cette volonté d'ouverture puise entre autres sa force dans l'union organisationnelle des démarches de relations avec les Premiers Peuples (RPP) ainsi que d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) sous la responsabilité du Secrétariat général associé. Les deux approches visent un même but, soit un meilleur respect des cultures, de la diversité et de la pluralité. Leur regroupement au sein d'une même instance est une force du Secrétariat général associé ÉDI-RPP dans cette démarche de transformation majeure.

« C'est l'Université, avec son inclusion et son plan d'action, qui doit permettre de faire rayonner. Je m'attends, à long terme, que ça favorise vraiment une meilleure représentativité des étudiants autochtones. À voir d'autres visages, d'autres réussites, des diplômés universitaires qui viennent servir de modèles aux jeunes. »

– Louis-Philippe Boivin-Grenon, étudiant en droit, membre de la Nation innue de Mashteuiatsh et président du comité Droit autochtone de la Faculté de droit de l'Université de Montréal

(Source : [Radio-Canada](#)) |
21 décembre 2020



Annexe

Rapport – An 1 | Place aux Premiers peuples, Plan d'action 2020-2023

État d'avancement et échéancier de chacune des mesures

Réalisé

(avant la mise en œuvre du Plan d'action)

En continu

En marche

Très avancé ou complété

À venir

Les numéros des mesures de l'An 1 sont entourés d'un cercle.

Objectif

1

Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur pour les étudiants et étudiantes autochtones

1.1 Mieux connaître la population étudiante qui fréquente déjà l'Université de Montréal

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
1. Réalisation d'un portrait permettant de mieux connaître les étudiants et étudiantes autochtones selon divers marqueurs ÉDI, entre autres leur profil selon le genre, l'origine sociale, la nation d'appartenance, la langue maternelle ou d'usage ainsi que le cheminement scolaire.	MAI 2022 En marche	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante
2. Étude de divers enjeux liés à l'identification des étudiants et étudiantes autochtones dans le cadre du groupe de travail qui doit bonifier la collecte des données étudiantes à l'admission, lors de l'inscription ou durant le cheminement.	MAI 2022 En marche	Service d'admission et du recrutement (SAR) Bureau du registraire
3. Poursuite et intensification des démarches visant à inciter les étudiants et étudiantes appartenant aux Premiers Peuples à s'auto-identifier.	En continu	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante - Accueil et intégration

Objectif 1

1.2 Identifier les causes diversifiées de leur sous-représentation

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
4. Analyse spécifique des réponses des personnes autochtones à l'enquête auprès des étudiants et étudiantes ne s'étant pas inscrits à l'Université de Montréal après une offre.	(MAI 2021) reporté AOÛT 2022 À venir	Direction du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle (BAPI)
5. Analyse des données sur la présence et la diplomation des clientèles autochtones dans les cégeps afin de cerner les bassins les plus féconds de candidatures potentielles en tenant compte de la localisation géographique et de la langue d'enseignement, ainsi que d'autres bassins qui pourraient être explorés à plus long terme.	AOÛT 2022 En marche	Service d'admission et du recrutement (SAR)

1.3 Accroître la présence des Autochtones parmi les candidats et les candidates et contrer divers obstacles limitant leur admission

6. Sensibilisation des étudiants et étudiantes autochtones au fait que les bourses disponibles ne sont pas limitées aux frais de scolarité, mais peuvent servir à couvrir les frais de subsistance.	En continu	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante
7. Engagement à accepter et à accélérer le traitement des demandes de paiement des frais de scolarité par un tiers lorsqu'elles concernent les conseils de bande.	(MAI 2021) modifié En continu	Direction des finances
8. Prise en compte de la situation des étudiants et étudiantes autochtones dans la révision du test de français en cours, entre autres de l'impact sur leur admission au programme de leur choix.	(DÉCEMBRE 2021) reporté DÉCEMBRE 2022 À venir	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE)
9. Prise en compte de la situation des étudiants et étudiantes autochtones dans les recherches en cours sur l'impact de la cote R sur la réussite, selon les programmes.	En continu	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
<p>10. Développement et implantation d'un plan de recrutement concerté avec des objectifs précis visant l'augmentation des inscriptions pour l'ensemble de l'Université en sollicitant l'appui de nos diplômés et diplômées autochtones ainsi que des cégeps et des instances œuvrant auprès des jeunes Autochtones.</p>	<p>(MAI 2021) reporté MAI 2022</p> <p>En marche</p>	<p>Service d'admission et du recrutement (SAR) Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante – Accueil et intégration</p>
<p>11. Étude de la pertinence et de la faisabilité de reproduire le modèle de places réservées aux étudiants et étudiantes autochtones dans le programme de médecine à d'autres programmes contingentés.</p>	<p>MAI 2022</p> <p>En marche</p>	<p>Facultés</p>
<p>12. Développement de programmes courts ou adaptés aux besoins et aux réalités des populations autochtones.</p>	<p>En continu</p>	<p>Faculté de l'éducation permanente (FEP) et autres facultés</p>
<p>13. Communication soutenue du plan de recrutement auprès des communautés autochtones par des stratégies diversifiées.</p>	<p>En continu</p>	<p>Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante – Accueil et intégration Service d'admission et du recrutement (SAR)</p>
<p>14. Encouragement des étudiants et étudiantes autochtones à bénéficier des services de francisation destinés aux personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment le français avant leur entrée à l'Université et à se prévaloir de l'aide financière disponible à cet égard auprès de sources diverses.</p>	<p>En continu</p>	<p>Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie (BVLFF)</p>
<p>15. Prise en compte des besoins des étudiants et étudiantes autochtones dans les services de soutien à la maîtrise du français offerts aux clientèles inscrites à l'Université.</p>	<p>En continu</p>	<p>Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie (BVLFF)</p>

Objectif 2

Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes autochtones sur le plan académique, personnel ou social

2.1 Mieux connaître le profil de réussite académique et l'expérience aux études des étudiants autochtones

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
16. Réalisation d'une enquête inspirée de la National Survey of Student Engagement auprès des étudiants et étudiantes qui se sont identifiés comme autochtones afin de mieux connaître leur profil sur le plan de la réussite et de l'expérience aux études.	MAI 2022 À venir	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante - Accueil et intégration
17. Approfondissement par les facultés du profil de réussite de leurs étudiants et étudiantes autochtones afin de nuancer les constats d'ensemble et d'identifier les sous-groupes à risque.	MAI 2022 À venir	Facultés

2.2 Intensifier l'adaptation des services qui soutiennent la réussite à leurs besoins

18. Enquête auprès des étudiants et étudiantes autochtones afin de connaître leurs taux de fréquentation des services universels ou de ceux qui les visent spécifiquement et identification des approches et des services qui répondraient davantage à leurs intérêts et leurs besoins.	DÉCEMBRE 2021 Très avancé ou complété	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante - Accueil et intégration
19. Étude d'initiatives choisies dans les universités québécoises et canadiennes qui reçoivent une clientèle autochtone importante et diversifiée sur le plan, socioéducatif.	DÉCEMBRE 2021 Très avancé ou complété	Secrétariat général ÉDI-RPP

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
<p>20. Mise sur pied d'un centre étudiant des Premiers Peuples ayant pour mandat, entre autres de développer une offre de services en adéquation avec les besoins et les réalités de la communauté étudiante autochtone.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante - Accueil et intégration</p>
<p>21. Prise en compte des besoins des étudiants et étudiantes autochtones dans le développement d'une politique-cadre sur les étudiants et étudiantes parents.</p>	<p>(DÉCEMBRE 2021) reporté MAI 2022</p> <p>En marche</p>	<p>Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) - Affaires étudiantes</p>
<p>22. Étude du besoin et de la faisabilité de mettre à la disposition des étudiants et étudiantes parents autochtones des logements familiaux, selon l'évolution de leur présence.</p>	<p>MAI 2023</p> <p>En marche</p>	<p>Direction des résidences Ajouts : Secrétariat général EDI-RPP et Services à la vie étudiante</p>
<p>23. Poursuite et intensification de la prise en compte des besoins des personnes appartenant à une communauté autochtone dans l'offre de services des bibliothèques, entre autres en offrant un milieu accueillant et représentatif des cultures autochtones et en améliorant l'accessibilité de l'information sur les collections et sur les ouvrages relatifs aux enjeux autochtones.</p>	<p>En continu</p>	<p>Direction des Bibliothèques</p>
<p>24. Prise en compte accrue des besoins particuliers des étudiants et étudiantes autochtones dans les actions qui visent la réussite dans les études, le sentiment de bien-être dans la vie sur le campus et la santé mentale.</p>	<p>En continu</p>	<p>Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante</p>

Objectif 2

2.3 Soutenir la prise en compte des besoins des étudiants et étudiantes autochtones dans la relation pédagogique et dans les activités en classe

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
25. Développement d'un atelier, à l'intention du personnel enseignant, sur les besoins et les caractéristiques des étudiants et étudiantes autochtones et les stratégies à mettre en œuvre sur le plan pédagogique pour assurer leur réussite.	<p>MAI 2022</p> <p>Très avancé ou complété</p>	<p>Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante - Accueil et intégration</p> <p>Secrétariat général ÉDI-RPP</p>
26. Intensification des activités du CPU soutenant le développement d'une pédagogie respectueuse et culturellement adaptée aux réalités autochtones.	<p>En continu</p>	<p>Centre pédagogique universitaire (CPU)</p>
27. Mise en valeur sur le site web et dans les communications internes et externes des travaux et des projets du personnel enseignant ainsi que des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs sur les approches pédagogiques qui favorisent le respect culturel et l'accueil des clientèles autochtones en milieu universitaire.	<p>En continu</p>	<p>Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE)</p> <p>Bureau des communications et des relations publiques (BCRP)</p>
28. Participation d'étudiants et d'étudiantes autochtones lors de rencontres et d'événements regroupant les services et les facultés sur la prise en compte des diversités dans la relation pédagogique et dans les activités en classe.	<p>En continu</p>	<p>Centre pédagogique universitaire (CPU)</p>

Objectif 3

Maximiser la contribution des programmes de formation à la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités multiples

3.1 Étendre la préoccupation relative au traitement des réalités autochtones à tous les programmes en tenant compte de leur créneau

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
29. Sensibilisation des responsables de programmes à l'importance d'intégrer divers éléments relatifs aux réalités autochtones lors de l'évaluation périodique, de la révision et de la création des programmes en tenant compte de leur créneau et de s'assurer que cette intégration soit faite de façon complexe et respectueuse.	(DÉCEMBRE 2020) modifié En continu	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) – Études
30. Étude de la pertinence d'offrir des cours ou des ateliers sur d'autres langues que l'innue à partir d'une analyse des clientèles potentielles.	(MAI 2021) reporté MAI 2022 À venir	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) – Études
31. Encouragement des facultés pour qu'elles développent de nouveaux cours sur les questions autochtones ou qu'elles intègrent davantage de contenus relatifs aux réalités autochtones dans les cours portant sur d'autres thématiques.	(DÉCEMBRE 2020) reporté MAI 2022 À venir	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) – Études
32. Étude de la pertinence de permettre la substitution de cours à option par des cours sur les questions autochtones dans les programmes où une telle mesure est appropriée.	En continu	Facultés

Objectif 3

3.2 Assurer la pertinence et la profondeur des enseignements en classe

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
33. Développement et partage sur Studium de capsules sur les approches à privilégier dans le traitement de la question autochtone et de matériel pédagogique destiné au personnel enseignant ainsi qu'aux étudiants et étudiantes.	MAI 2022 À venir	Centre pédagogique universitaire (CPU)
34. Mise en valeur des savoirs et des réalités autochtones dans les cours où cela est pertinent, entre autres en soutenant les membres du personnel enseignant qui n'abordent pas encore la question autochtone dans leurs cours pour qu'ils ou elles invitent des personnes-ressources des communautés.	En continu	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE)
35. Soutien à la concertation entre les membres du personnel enseignant qui doivent aborder les questions autochtones dans leurs cours et ceux et celles dont c'est le champ d'expertise spécifique.	En continu	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE)

Objectif 4

Faire de l'Université un milieu de travail attractif et inspirant pour les employés issus des communautés autochtones

4.1 Mieux connaître le profil du personnel autochtone

36. Révision du questionnaire d'auto-identification pour clarifier certaines définitions liées à l'identification comme Autochtone.	Réalisé	Direction des ressources humaines (DRH)
---	---------	---

4.2 Accroître la présence des personnes autochtones dans tous les corps d'emploi

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
37. Adoption de cibles spécifiques pour les personnes autochtones dans tous les corps d'emploi et toutes les facultés dans le plan de recrutement et d'augmentation de la représentation des groupes visés.	DÉCEMBRE 2020 Très avancé ou complété	Direction des ressources humaines (DRH)
38. Mise en valeur de la présence des employés et employées autochtones sur le site Carrières et dans nos diverses stratégies de communication.	DÉCEMBRE 2020 Très avancé ou complété	Direction des ressources humaines (DRH)
39. Prise en compte des objectifs du PAEE en matière de recrutement des personnes autochtones dans tous les corps d'emploi, dans le cadre du plan stratégique sur la francisation en préparation.	MAI 2021 Très avancé ou complété	Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie (BVLFF)
40. Création d'un groupe de travail qui étudiera et planifiera, le cas échéant, la mise en place d'un programme de stage d'employabilité à l'intention des personnes autochtones et identification des sources de financement potentielles.	MAI 2022 À venir	Direction des ressources humaines (DRH)
41. Exploration de stratégies diverses afin de favoriser la rétention de nos étudiants et étudiantes autochtones à titre d'employés et d'employées, entre autres par des stages ou des contrats temporaires.	MAI 2023 À venir	Direction des ressources humaines (DRH)
42. Association étroite de partenaires des communautés dans nos démarches pour recruter du personnel autochtone.	En continu	Direction des ressources humaines (DRH)
43. Mise en valeur des savoirs, des compétences et des expertises liés aux communautés autochtones, telles les langues et les connaissances culturelles, sur les affichages de poste lorsque pertinent.	En continu	Direction des ressources humaines (DRH)

Objectif 4

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
44. Analyse du nombre de candidatures autochtones à chaque étape du processus ainsi que des départs d'employés et d'employées autochtones.	En continu	Direction des ressources humaines (DRH)

4.3 Identifier et contrer les obstacles à une progression équitable en emploi pour les employés autochtones

45. Identification de l'expérience spécifique du personnel autochtone dans l'ensemble des études prévues sur le cheminement en carrière des groupes visés.	MAI 2022 À venir	Direction des ressources humaines (DRH)
46. Étude de la faisabilité d'inclure la participation aux instances politiques autochtones dans les congés pour raisons politiques qui figurent dans diverses conventions collectives.	MAI 2022 À venir	Direction des ressources humaines (DRH)
47. Prise en compte des besoins du personnel autochtone dans les approches de soutien à la progression en carrière mises en œuvre pour les groupes visés, tels que le mentorat, le jumelage interlinguistique ainsi que des mesures permettant de faire tomber les barrières et de contrer les biais systémiques qui les affecteraient.	En continu	Direction des ressources humaines (DRH)
48. Soutien des activités de réseautage entre le personnel autochtone et les étudiants et étudiantes autochtones.	En continu	Direction des ressources humaines (DRH)

Objectif 5

Faire de l'université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des communautés autochtones

5.1 Accroître la représentation et la prise en compte des préoccupations des Premiers Peuples dans les instances décisionnelles et consultatives

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
49. Adoption d'objectifs clairs, avec un échéancier précis d'augmentation significative de la représentation des personnes autochtones, dans les instances décisionnelles et consultatives.	(MAI 2021) modifié En continu	Secrétariat général
50. Association de nos partenaires des associations étudiantes, des syndicats, des associations professionnelles et de l'Association des diplômés à cette démarche.	(MAI 2021) modifié En continu	Direction des ressources humaines (DRH)
51. Invitation de personnes-ressources autochtones à se joindre aux instances dans lesquelles leur présence aurait le plus d'impact.	En continu	Secrétariat général

5.2 S'assurer que les langues et les cultures autochtones soient reflétées dans l'ensemble des activités quotidiennes sur le campus

52. Installation, dans un endroit stratégique sur le campus, d'une œuvre témoignant de l'engagement de l'Université de Montréal à améliorer la représentation, l'accueil et l'intégration des Premiers Peuples au sein de l'institution.	MAI 2021 Très avancé ou complété	Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF)
53. Préparation d'un plan de mise en valeur des cultures autochtones dans l'environnement bâti et dans les espaces publics.	MAI 2022 Très avancé ou complété	Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF)

Objectif 5

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
54. Mise à la disposition des services et des facultés d'une liste d'entreprises autochtones.	(MARS 2021) reporté JUN 2022 À venir	Secrétariat général ÉDI-RPP
55. Création d'un jardin des Premiers Peuples dans un lieu approprié.	MAI 2022 En marche	Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF)
56. Intégration des questions autochtones à l'agenda du groupe de travail sur les lignes directrices en cas de controverses sur les noms actuels des bâtiments, des équipes sportives ou autres.	MAI 2022 En marche	Secrétariat général
57. Développement et évaluation d'un projet pilote visant à établir des balises sur l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.	MAI 2023 À venir	Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF)
58. Mise en valeur des engagements de l'Université de Montréal en matière de relations avec les Premiers Peuples dans le plan stratégique sur les affaires internationales et la Francophonie et lors des activités de promotion à l'étranger.	En continu	Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI) Bureau des communications et des relations publiques (BRCP)

5.3 Contre les comportements discriminatoires ou vexatoires et promouvoir le vivre-ensemble dans une institution pluraliste

59. Développement et diffusion d'un protocole sur l'accommodement des pratiques culturelles autochtones.	MAI 2022 À venir	Secrétariat général-DAJ et ÉDI-RPP
60. Analyse du profil spécifique des personnes autochtones dans les études prévues sur l'étendue et la nature des incivilités et des comportements vexatoires et adaptation à leurs réalités des instruments de sensibilisation de la communauté universitaire qui en découleront.	DÉCEMBRE 2022 À venir	Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
61. Développement d'interventions préventives ou curatives contre les préjugés face aux peuples autochtones.	MAI 2023 À venir	Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)
62. Intégration d'éléments relatifs aux relations avec les Premiers Peuples dans le code de conduite des partenaires communautaires et internationaux à l'Université.	MAI 2021 Très avancé ou complété	Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI)

Objectif 6

Diversifier l'excellence et la cocréation en recherche

6.1 Promouvoir l'expertise et les savoirs autochtones en recherche et la mobilisation des connaissances sur les questions autochtones

63. Prise en compte des perspectives autochtones dans la recension des écrits sur le concept d'excellence et de rigueur scientifique en recherche dans un contexte de diversification des sources de savoirs, des paradigmes épistémologiques et des approches méthodologiques.	Réalisé	Secrétariat général ÉDI-RPP
64. Intensification de la présence de personnes autochtones au sein des comités d'éthique de la recherche, notamment en leur offrant la possibilité de ne se prononcer que sur les questions portant sur les questions autochtones afin de favoriser leur recrutement.	En continu	Secrétariat général ÉDI-RPP Bureau de la conduite responsable en recherche (BCRR)

Objectif 6

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
65. Prise en compte des questions autochtones dans l'ensemble des mesures de soutien à la mobilisation des connaissances en ÉDI, entre autres la mise en œuvre d'une série de documents de travail et la création d'un centre d'excellence pluridisciplinaire en ÉDI.	MAI 2022 En marche	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte à la création et à l'innovation (VRRDCI)
66. Soutien à des projets de recherche locaux, nationaux et internationaux réalisés en partenariat avec les communautés et qui intègrent les savoirs et les perspectives autochtones.	En continu	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte à la création et à l'innovation (VRRDCI) Secrétariat général ÉDI-RPP
67. Intensification et diversification de la formation à l'intention des comités d'éthique de la recherche (CÉR), des équipes de la recherche et d'autres instances de la communauté universitaire sur les enjeux propres à la recherche auprès des communautés autochtones et à l'intégration des savoirs autochtones.	En continu	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte à la création et à l'innovation (VRRDCI) Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) Secrétariat général ÉDI-RPP
68. Utilisation de diverses plateformes pour assurer le partage d'information sur les projets de recherche portant sur des enjeux autochtones par le personnel enseignant et de recherche ainsi que par les étudiants et étudiantes.	En continu	Bureau des communications et des relations publiques (BCRP)
69. Développement de mécanismes d'information pour les communautés autochtones sur les expertises des chercheurs et chercheuses de l'Université afin de les inciter à s'engager dans des projets partenariaux répondant à leurs besoins et à leurs intérêts.	En continu	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte à la création et à l'innovation (VRRDCI)
70. Mise en valeur de l'expertise de l'Université de Montréal sur les questions autochtones dans les projets internationaux visant le développement et la coopération.	En continu	Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI)

6.2 Identifier et contrer les obstacles à une progression équitable en recherche pour les personnes autochtones

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
71. Recrutement de titulaires autochtones pour deux nouvelles chaires de recherche du Canada, dont au moins une portant sur une thématique jugée prioritaire par les milieux autochtones, et financement central de leur salaire (100 % la première année, 50 % les 2 années subséquentes).	(SEPTEMBRE 2021) reporté SEPTEMBRE 2022 En marche	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) Direction
72. Bilan de l'accès des étudiants et étudiantes autochtones aux bourses internes ou à celles qui supposent une présélection auprès des organismes subventionnaires.	MAI 2021 Très avancé ou complété	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) - Études supérieures et postdoctorales (ESP)
73. Mise en œuvre de diverses stratégies pour faciliter la participation des personnes-ressources autochtones aux activités de recherche, entre autres l'allégement des processus administratifs et la rétribution en espèces.	(MAI 2021) ... (à venir)	Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF)
74. Étude de la faisabilité de mettre en œuvre des mécanismes alternatifs d'embauche au sein des équipes de recherche de personnes autochtones qui ne sont pas étudiantes.	MAI 2022 En marche	Direction des ressources humaines (DRH)
75. Prise en compte des caractéristiques et des besoins des membres du personnel enseignant et de recherche autochtones dans le groupe de travail sur l'excellence inclusive, entre autres en ce qui concerne les critères de recrutement et de promotion ainsi que le soutien à la progression en recherche.	MAI 2022 En marche	Direction des ressources humaines (DRH)
76. Prise en compte de l'appartenance autochtone dans l'enquête sur l'expérience des étudiantes et étudiants porteurs de marqueurs ÉDI au sein des équipes de recherche.	SEPTEMBRE 2022 En marche	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI)

Objectif 6

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
77. Prise en compte des besoins des chercheurs et chercheuses autochtones dans l'ensemble des mesures qui visent le soutien à la progression en recherche et l'accompagnement des groupes visés découlant du plan d'action <i>Diversifier l'excellence</i> .	En continu	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI)
78. Soutien accru à la mobilité internationale des étudiants et étudiantes autochtones.	En continu	Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI)

Objectif 7

Intensifier les partenariats avec les communautés autochtones et y associer davantage les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices

71 Accroître la présence et la visibilité de l'Université de Montréal dans la communauté

79. Mise en valeur, sur diverses plateformes, des initiatives dans le dossier autochtone, entre autres les services favorisant la réussite des étudiants et étudiantes, la présence des langues, des cultures et des enjeux autochtones dans nos programmes de formation ainsi que la recherche menée en partenariat avec les communautés.	En continu	Bureau des communications et des relations publiques (BCRP)
80. Développement d'une stratégie globale de présence de l'Université de Montréal au sein des communautés autochtones axée sur un engagement à long terme, sur le respect et la réciprocité ainsi que sur l'organisation d'activités partenariales.	(MAI 2021) reporté OCTOBRE 2022 En marche	Secrétariat général ÉDI-RPP Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI)

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
81. Incitation des étudiants et étudiantes autochtones à se prévaloir de la reconnaissance de l'engagement communautaire crédité pour des activités contribuant au développement des communautés autochtones.	(MAI 2021) reporté DÉCEMBRE 2022 En marche	Services aux étudiants (SAE) remplacés par Services à la vie étudiante – Action humanitaire et communautaire (AHC)
82. Étude de la faisabilité de mettre en œuvre un programme d'échange de postes entre professionnels et professionnelles de l'Université de Montréal et des milieux autochtones, tel le modèle SWAP développé par le gouvernement fédéral.	MAI 2022 À venir	Direction des ressources humaines (DRH)
83. Mise à jour régulière du site Place aux Premiers Peuples pour mettre en valeur les offres de services, les activités spéciales, les recherches et autres événements d'intérêt particulier pour les communautés autochtones.	En continu	Bureau des communications et des relations publiques (BCRP)

7.2 Contribuer à la réussite éducative des jeunes des communautés autochtones et les inciter à poursuivre des études supérieures

84. Soutien aux projets des facultés ou du personnel enseignant visant le développement global, la santé ainsi que la réussite des jeunes Autochtones aux ordres antérieurs d'enseignement et réalisés en partenariat avec les communautés et les organismes autochtones.	En continu	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) Secrétariat général ÉDI-RPP
85. Réactivation du volet autochtone du Projet SEUR (qui se nomme maintenant Cap Campus) auprès des jeunes du secondaire et du collégial, en partenariat avec des communautés et des organisations autochtones.	En continu	Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI) – Cap Campus
86. Poursuite du développement des activités du GISA qui répondent aux besoins de soutien des jeunes Autochtones préalables à la poursuite d'études universitaires.	En continu	Faculté de médecine

Objectif 7

7.3 Assurer une prise en compte accrue des enjeux autochtones dans les activités qui visent les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
87. Identification de critères de sélection dans l'attribution des bourses qui valorisent les étudiants et étudiantes aux profils non traditionnels (résilience, engagement dans la communauté) et sensibilisation des donateurs et donatrices à cet effet.	(MAI 2021) modifié En continu	Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie (VRRDP)
88. Développement de la communication avec les diplômés et diplômées des communautés autochtones et de leur sentiment d'appartenance à l'Université par des moyens variés.	En continu	Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie (VRRDP)
89. Encouragement d'initiatives philanthropiques soutenant tout particulièrement les étudiants et étudiantes autochtones, entre autres en situation de monoparentalité, ainsi que la recherche sur les enjeux autochtones.	En continu	Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie (VRRDP)

Objectif 8

Faire en sorte que le plan d'action en matière de relations avec les Autochtones ait un impact structurant sur la transformation de l'Université

8.1 Implanter une structure de gouvernance efficiente

90. Nomination de la conseillère spéciale et secrétaire générale associée de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et des relations avec les Premiers Peuples afin d'assurer la légitimité du dossier.	Réalisé	Conseil de l'Université et Direction
--	----------------	--------------------------------------

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
<p>91. Rattachement de cette personne ainsi que des professionnels et professionnelles, comités et groupes de travail dont elle est responsable au Secrétariat général afin d'assurer la pérennité du dossier ainsi que la perception de son horizontalité au sein de la communauté universitaire.</p>	Réalisé	Conseil de l'Université et Direction
<p>92. Maintien d'un poste à temps plein de conseillère ou conseiller principal aux relations autochtones.</p>	En continu	Direction
<p>93. Transformation du comité de rédaction du plan d'action en comité de mise en œuvre et de suivi, avec une constitution sensiblement similaire, soit une personne déléguée par secteur.</p>	Réalisé	Secrétariat général ÉDI-RPP
<p>94. Mise sur pied de deux comités-conseils, constitués respectivement d'experts et d'expertes des questions liées à l'ÉDI et aux Premiers Peuples, ayant pour mandat de conseiller le directeur ou la directrice ÉDI-RPP sur les stratégies les plus efficaces pour assurer la mise en œuvre des plans d'action, l'évolution du contexte et l'identification de nouvelles problématiques, les initiatives ou les partenariats à développer ainsi que les orientations générales en ces matières. Le comité-conseil sur les Premiers Peuples sera coprésidé par une personne autochtone.</p>	Réalisé	Secrétariat général
<p>95. Redéfinition du forum des partenaires en recentrant son mandat sur la mise en œuvre de partenariats relatifs aux diverses mesures des plans d'action et l'identification des problématiques sociales émergentes.</p>	Réalisé	Secrétariat général ÉDI-RPP Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie (VRRDP)
<p>96. Mise sur pied de groupes de travail <i>ad hoc</i> à mandat fixe articulés autour de thématiques communes à tous les groupes désignés et aux Premiers Peuples, soit, en 2021, l'excellence inclusive et la progression en carrière, les personnes en situation de handicap et les données institutionnelles.</p>	Réalisé	Secrétariat général ÉDI-RPP

8.2 Soutenir la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
97. Actualisation du site Web Place aux Premiers Peuples pour en faire un instrument de communication interne et externe efficace.	En continu	Bureau des communications et des relations publiques (BCRP)
98. Développement d'un plan de communication interne et externe sur le Plan d'action 2020-2023 Pour l'équité et l'inclusion et sur le Plan d'action 2020-2023 Place aux Premiers Peuples associant les diverses instances représentées au Conseil d'orientation ainsi que les partenaires de la communauté.	Réalisé	Secrétariat général
99. Organisation d'un événement majeur, présidé par le recteur, mettant en valeur les réussites et les initiatives novatrices dans les grands secteurs d'intervention.	(SEPTEMBRE 2021) reporté NOVEMBRE 2022 À venir	Secrétariat général ÉDI-RPP
100. Nomination d'un répondant ou d'une répondante par faculté (ou grand secteur pour la FAS) responsable de coordonner le développement du plan d'action facultaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion et sur les relations avec les Premiers Peuples.	Réalisé	Facultés
101. Soutien à l'adaptation des facultés en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de prise en compte des réalités des Premiers Peuples ainsi qu'au développement de leur plan d'action en ces matières par le biais d'un fonds d'initiatives spécifique.	En continu	Secrétariat général ÉDI-RPP Direction
102. Soutien à la réalisation de recherches-actions menées par le personnel enseignant ou de recherches en partenariat avec un ou des services de l'Université et contribuant à l'atteinte des objectifs institutionnels en matière de relations avec les Autochtones.	En continu	Secrétariat général ÉDI-RPP Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI)
103. Actualisation du plan de communication interne et externe en fonction de l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action et définition des mécanismes de reddition de comptes et d'imputabilité face à la communauté universitaire et aux partenaires.	En continu	Secrétariat général

8.3 Assurer un suivi étroit et une évaluation rigoureuse du plan d'action

Mesures	Échéancier et état d'avancement	Responsables
104. Développement d'une procédure de suivi de la mise en œuvre du plan d'action.	Réalisé	Secrétariat général ÉDI-RPP
105. Développement de mécanismes d'imputabilité et de rétroaction avec la communauté universitaire et les partenaires.	(DÉCEMBRE 2021) modifié En continu	Secrétariat général ÉDI-RPP
106. Identification d'une professionnelle ou d'un professionnel pour porter le dossier ÉDI et RPP dans les secteurs où une telle responsabilité n'a pas encore été attribuée.	Réalisé	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux (VRPCI)
107. Évaluation majeure de la première année d'implantation du plan d'action portant, entre autres, sur les obstacles et les développements imprévus, l'impact des mesures de l'An 1 et la priorisation des mesures 2021-2023.	(DÉCEMBRE 2021) reporté MARS 2022 Très avancé ou complété	Secrétariat général ÉDI-RPP
108. Évaluation mineure de la seconde année d'implantation, sous forme de suivi de la mise en œuvre des mesures.	DÉCEMBRE 2022 À venir	Secrétariat général ÉDI-RPP
109. Évaluation rétrospective de l'impact des trois années d'implantation, réflexion prospective sur les nouveaux défis et opportunités et développement d'un nouveau plan d'action 2023-2026.	DÉCEMBRE 2023 À venir	Secrétariat général ÉDI-RPP
110. Mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action et encadrement par l'équipe ÉDI-RPP et l'équipe professionnelle dédiée.	En continu	Secrétariat général ÉDI-RPP

Remerciements

Le suivi des mesures de l'An 1 (2020–2021) de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020–2023 de l'Université de Montréal a été préparé par l'équipe du Secrétariat général associé à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux relations avec les Premiers Peuples, composée de **Françoise Armand**, conseillère spéciale en équité, diversité, inclusion et relations avec les Premiers Peuples et secrétaire générale associée, de **Samuel Rainville**, conseiller principal aux relations avec les Premiers Peuples et de **Andrée Labrie**, coordonnatrice aux partenariats et à la diversité, avec le soutien de **Valérie Mercier**, adjointe au secrétaire général et de **Sylvie Dô**, conseillère en communication.

Ce travail a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration et à l'engagement de plusieurs personnes de l'Équipe de mise en œuvre de Place aux Premiers Peuples, Plan d'action 2020–2023 et l'équipe de rédaction tient à les en remercier. Il s'agit de :

Mme Caroline Apollon

Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie – Direction développement philanthropique

Mme Rachida Azdouz

Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux – Direction des affaires internationales

M. Luc Bernier

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Mme Isabelle Brasseur

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études – Services à la vie étudiante – Accueil et intégration

Mme Annik Gélinau

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études – Bureau du registraire

Mme Anne-Marie Girard

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

M. Dimitri Girier

Direction des ressources humaines

M. Ronald Jean-Gilles

Vice-rectorat à l'administration et aux finances – Direction du développement durable

Mme Audrey Lucet

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études – Service de l'admission et du recrutement

Mme Marie-Ève Ouellet

Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques – Bureau des communications et des relations publiques

Mme Pascale Ouellet

Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

Mme Christine Paré

Secrétariat général associé

Mme Annie Sabourin

Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux

M. Olivier St-Laurent

BAPI – Analyse et intelligence d'affaires

Mme Maryève Tassot

Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie – Relations avec les diplômés

Mme Julie Verdy

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

et

Mme Etleva Vocaj

Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie

L'Université de Montréal souhaite également souligner l'apport de tous les membres de la communauté universitaire qui ont participé, de près ou de loin, à la mise en œuvre du Plan d'action et à la poursuite de notre réflexion.

**Un merci spécial, dans plusieurs langues autochtones,
aux gens qui ont accepté de prêter leur témoignage pour illustrer ce rapport.**

Tshinashkumitin

Woliwon

Mikwetc

Wliwni

Niawen

Mik8etc

Wela'lin

Miikwech

Tiawenhk

Chiniskumitin

Nakurmiik



Université 
de Montréal
et du monde.